

1.1 La dépense du gouvernement du Québec pour l'éducation, le loisir et le sport

En 2006-2007, la dépense du gouvernement du Québec pour l'éducation, le loisir et le sport est estimée à 12,8 milliards de dollars, ce qui représente 25,2% de ses dépenses de programmes¹.

Les dépenses de programmes du gouvernement du Québec sont passées de 43,9 milliards de dollars en 2002-2003 à 50,9 milliards de dollars en 2006-2007, ce qui représente une augmentation de 7,0 milliards de dollars.

Le tableau 1.1 fournit la ventilation en pourcentage des dépenses de programmes du gouvernement du Québec selon les quatre grands secteurs, soit « Éducation, Loisir et Sport », « Santé et Services sociaux », « Emploi et Solidarité sociale », et « Famille, Aînés et Condition féminine » qui regroupent les portefeuilles correspondants. Les dépenses des autres portefeuilles et programmes sont regroupées sous le terme « Autres portefeuilles ». Ces regroupements permettent de comparer l'évolution de la part relative de l'éducation, du loisir et du sport dans les dépenses gouvernementales par rapport aux autres grands secteurs.

Lorsque l'on compare la répartition des dépenses de programmes selon les grands secteurs, on peut observer qu'il y a eu des changements notables dans leur importance relative, au cours de la période considérée. Ainsi, le secteur « Santé et Services sociaux » a vu son poids relatif passer de 35,6% à 43,5% entre 1992-1993 et 2006-2007. Le secteur « Famille, Aînés et Condition féminine » a vu le sien passer de 0,9% à 3,4% au cours de la même période.

Le secteur « Emploi et Solidarité sociale » a pour sa part vu son poids relatif augmenter dans les années 90, puis diminuer pour se situer à 7,9% en 2006-2007. Le secteur « Éducation, Loisir et Sport » et les « Autres portefeuilles » ont vu leur poids diminuer. Entre 1992 et 1998, la part de l'éducation, du loisir et du sport dans l'ensemble des dépenses de programmes a diminué de 3,3 points de pourcentage, passant de 29,2% à 25,9%. Cette diminution s'explique surtout par des compressions budgétaires et l'application d'importantes mesures d'économies dans les organismes d'enseignement.

Entre 1998 et 2006, la part de l'éducation, du loisir et du sport dans les dépenses de programmes a un peu fluctué, se situant à

25,2% en 2006-2007. Bien que la part du budget de l'éducation, du loisir et du sport dans les dépenses gouvernementales soit inférieure en 2006-2007 (25,2%) par rapport à 1998-1999 (25,9%), il faut noter que le budget pour ce secteur est de 12,8 milliards de dollars en 2006-2007, soit 3,2 milliards de dollars de plus qu'en 1998-1999 (une augmentation de 33%).

L'augmentation de 3,2 milliards de dollars de la dépense en matière d'éducation, de loisir et de sport depuis 1998 s'explique, entre autres, par la bonification des budgets à l'éducation, par les ententes intervenues entre le gouvernement du Québec et les syndicats sur le redressement graduel des échelles de salaires du personnel scolaire (équité salariale) et par les nombreuses mesures de soutien aux organismes d'enseignement². Il est à remarquer que la forte hausse de l'effectif étudiant dans les universités, au cours de cette période, a contribué de façon importante à l'augmentation de la dépense en éducation.

En 2006-2007, on estime que la dépense du gouvernement du Québec pour l'éducation, le loisir et le sport est de 12,8 milliards de dollars, soit 1,6 milliard de dollars de plus qu'en 2002-2003.

1. Le montant consacré au développement du loisir et du sport est de 67 millions de dollars en 2006-2007.

2. Voir, entre autres, les fiches 1.7 et 1.11.

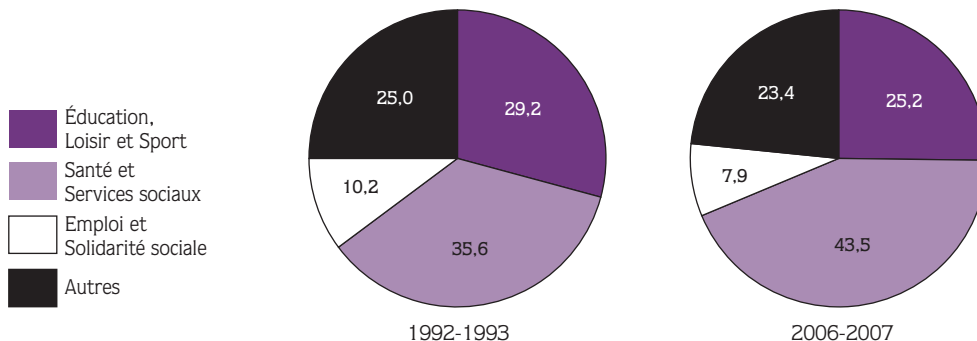
Tableau 1.1
Dépenses de programmes du gouvernement du Québec, selon le secteur¹ (en %)

	1992-1993	1995-1996	1998-1999	2001-2002	2004-2005	2006-2007 ^e
Éducation, Loisir et Sport	29,2	29,1	25,9	25,4	24,7	25,2
Santé et Services sociaux	35,6	36,1	39,3	40,9	42,1	43,5
Emploi et Solidarité sociale	10,2	11,1	11,2	9,7	8,6	7,9
Famille, Aînés et Condition féminine	0,9	1,2	1,6	2,7	3,2	3,4
Autres portefeuilles	24,1	22,5	22,0	21,3	21,4	20,0
Dépenses de programmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

e: *Estimations.*

1. *Les données relatives aux dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.*

Graphique 1.1
Répartition de la dépense de programmes du gouvernement du Québec selon le secteur (en %)



1.2 La dépense globale d'éducation par rapport au PIB

En 2005-2006, la dépense globale d'éducation par rapport au produit intérieur brut (PIB) est estimée à 7,5% au Québec¹; par comparaison, ce taux est estimé à 7,6% dans les provinces de l'Atlantique, à 6,3% en Ontario et à 6,0% dans les provinces de l'Ouest. Aux États-Unis, la part du PIB consacrée à l'éducation est de 7,6%. Lorsque l'on considère cet indicateur, il apparaît que l'effort financier en éducation demeure plus important au Québec que dans la moyenne des autres provinces et est à peu près équivalent à celui des États-Unis.

Entre 1993 et 2000, la part du PIB consacrée à l'éducation a diminué dans toutes les régions du Canada, en raison surtout des compressions budgétaires. La part du PIB consacrée à l'éducation au Québec est passée de 8,9% à 7,7%, alors que, dans le reste du Canada, elle est passée de 7,6% à 6,3%. Par contre, aux États-Unis, elle a augmenté un peu et se situait à 7,5% en 2000-2001.

Si l'on compare la part du PIB allouée à l'éducation au Québec et celle des pays de l'OCDE en 2003, il ressort que le Québec se situe parmi les États dont l'effort financier est le plus important. Cela s'explique surtout par les coûts de l'enseignement, qui sont relativement plus élevés au Québec que la moyenne de ceux des pays de l'OCDE. Il faut souligner également le fait que l'enseignement postsecondaire, plus développé au Québec que dans les pays de l'OCDE, a contribué de façon importante au plus grand effort financier en éducation au Québec².

Par ailleurs, pour expliquer pourquoi le Québec a investi une plus grande part de son PIB dans l'éducation que le reste du Canada en 2005-2006, on peut considérer les quatre facteurs suivants : la dépense par étudiant; la richesse collective (définie par le PIB par habitant); le taux de fréquentation scolaire (défini par la proportion que représente l'effectif scolaire total dans la population âgée de 5 à 24 ans) et le facteur démographique (défini par la proportion que représentent les jeunes de 5 à 24 ans dans la population totale). Trois de ces quatre facteurs ont contribué au plus grand effort financier du Québec : la dépense par étudiant, qui est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada, le taux de fréquentation scolaire, qui est un peu plus important au Québec, et la richesse collective moindre au Québec. Seul le facteur démographique (population plus âgée au Québec) a eu un effet contraire.

La dépense par étudiant plus élevée au Québec s'explique principalement par de plus petits rapports étudiants-enseignant pour tous les ordres d'enseignement, par des dépenses plus importantes en ce qui concerne les immobilisations et les frais financiers, pour la recherche dans les universités, pour les services de garde en milieu scolaire et le transport scolaire. Il y a également une importante précision à apporter sur la comparaison de la dépense par étudiant du Québec avec celle du reste du Canada; elle concerne les différences dans le coût de la vie. En effet, le coût de la vie est moins élevé au Québec que dans le reste du Canada (écart d'environ 10% en 2005-2006) et, si l'on ajustait les dépenses pour en tenir compte, la dépense par étudiant, plus élevée au Québec, le serait encore plus.

En 2005-2006, la part du PIB allouée à l'éducation était plus élevée au Québec que dans le reste du Canada. L'écart s'est cependant rétréci, si l'on compare la situation actuelle avec celle qui existait au début des années 80.

1. En 2005-2006, la dépense globale engagée pour l'éducation au Québec s'élevait à 20,7 milliards de dollars, alors que le PIB était de 274,9 milliards de dollars. La définition du concept de dépense globale utilisé dans la présente fiche est fournie au bas du tableau 1.2. Ce concept est plus englobant que celui de la fiche 1.1, où l'on considèrerait seulement les dépenses gouvernementales.
2. Voir le Bulletin statistique de l'éducation publié par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Marius DEMERS, « La dépense d'éducation par rapport au PIB en 2001 : Une comparaison Québec – pays de l'OCDE », n° 31, septembre 2005. On peut consulter ce document dans Internet à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm>. Nous disposons d'une mise à jour des données pour 2003.

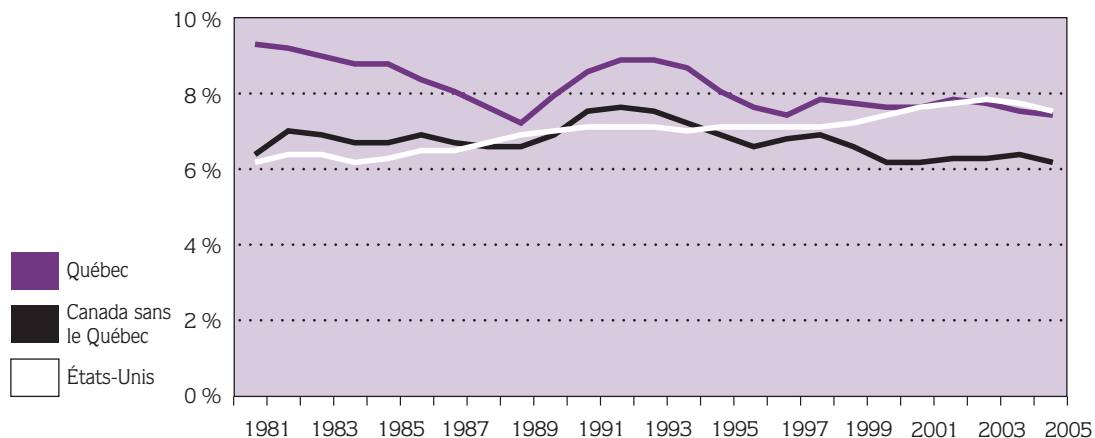
Tableau 1.2
Dépense globale
d'éducation¹ par
rapport au PIB,
Québec, régions
du Canada et
États-Unis (en %)

	1981- 1982	1989- 1990	1993- 1994	2000- 2001	2004- 2005 ^e	2005- 2006 ^e
Québec	9,3	7,3	8,9	7,7	7,6	7,5
Canada sans le Québec	6,5	6,7	7,6	6,3	6,5	6,3
Provinces de l'Atlantique	10,5	9,3	9,8	8,2	7,9	7,6
Ontario	6,5	6,2	7,4	5,8	6,2	6,3
Provinces de l'Ouest	5,7	6,6	7,1	6,5	6,5	6,0
Canada	7,1	6,8	7,9	6,6	6,7	6,5
États-Unis	6,3	7,0	7,2	7,5	7,8	7,6

e: Estimations.

1. La dépense globale d'éducation inclut la dépense de fonctionnement et la dépense d'immobilisation des établissements d'enseignement des réseaux publics et privés de tous les ordres d'enseignement, la dépense de gestion du Ministère, la contribution gouvernementale aux régimes de retraite du personnel, le coût de l'aide financière aux études et d'autres dépenses liées à l'enseignement (selon le concept défini par Statistique Canada).

Graphique 1.2
Dépense globale
d'éducation par
rapport au PIB,
Québec, Canada
sans le Québec et
États-Unis (en %)



1.3 La dépense globale¹ d'éducation par habitant dans les commissions scolaires, les collèges et les universités

En 2004-2005, la dépense globale par habitant est moins élevée dans les commissions scolaires du Québec (1 227 \$) que dans celles du reste du Canada (1 417 \$). Cependant la dépense globale par habitant est plus élevée dans les collèges du Québec (270 \$) que dans ceux du reste du Canada (208 \$). Elle est également plus élevée dans les universités du Québec (668 \$ en comparaison de 623 \$).

Le tableau 1.3a présente des données sur la dépense globale par habitant selon les organismes d'enseignement considérés en 2004-2005. Les différences observées entre les régions en ce qui a trait à la dépense globale par habitant pour un organisme d'enseignement donné s'expliquent en partie par les différences structurelles entre les systèmes d'enseignement. Ainsi, la dépense globale par habitant, qui est moins élevée dans les commissions scolaires du Québec que dans celles du reste du Canada (à l'exception des provinces de l'Atlantique), s'explique en partie par la durée plus courte des études au Québec (11 ans au Québec et habituellement 12 ans dans le reste du Canada). À l'inverse, la dépense globale par habitant dans les collèges est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada, en raison des caractéristiques uniques de notre réseau collégial (dont l'obligation de faire deux années d'études collégiales avant d'entrer à l'université)².

Le tableau 1.3b présente des données sur la provenance directe des fonds pour le financement de la dépense globale d'éducation en 2002-2003 (données les plus récentes disponibles). Il ressort qu'au Québec, les subventions provinciales contribuent pour une très large part au financement de l'éducation (68,8 %). Ce pourcentage est plus élevé que dans les provinces de l'Atlantique (66,7 %), qu'en Ontario (49,5 %) et que dans les provinces de l'Ouest (54,3 %).

Dans les autres provinces, les sources de financement autres que gouvernementales sont plus importantes pour une ou plusieurs des raisons suivantes : soit qu'il y a un financement local plus important, soit que les droits de scolarité sont plus élevés, soit que les organismes scolaires sont davantage en mesure d'obtenir d'autres sources de financement³.

En 2006-2007, les droits de scolarité demandés aux étudiants des universités du Québec (1 916 \$) représentaient 38 % de ceux qui

sont exigés en Ontario (5 046 \$)⁴. Par ailleurs, contrairement à ceux du Québec, les étudiants des autres provinces qui sont inscrits à un ordre d'enseignement équivalant au collégial paient habituellement des droits de scolarité. Ainsi, en 2004-2005, les étudiants à temps plein dans des programmes d'enseignement des collèges techniques de l'Ontario menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat devaient payer, pour la plupart, environ 1 900 \$ par année pour les droits de scolarité⁵. Ce montant ne comprend pas les autres frais obligatoires ni les dépenses pour les manuels scolaires et les fournitures utiles.

En 2004-2005, la dépense globale par habitant dans les commissions scolaires du Québec est moins élevée que celle du reste du Canada, mais c'est l'inverse dans les collèges et les universités.

1. La dépense globale comprend la dépense de fonctionnement, la dépense d'immobilisation, la dépense pour la recherche (pour les universités) et les intérêts sur le service de la dette (mais pas les remboursements de capital), selon le concept retenu par Statistique Canada. Le concept de dépense utilisé dans cette fiche est différent de celui utilisé dans les éditions antérieures des Indicateurs de l'éducation, en raison du fait que certaines données ne sont plus produites par Statistique Canada.
2. Au sujet des différences structurelles à l'enseignement collégial, voir aussi la fiche 1.4.
3. Il faut indiquer cependant qu'il y a relativement plus d'écoles privées au Québec que dans le reste du Canada et que les droits de scolarité qui leur sont versés sont compris dans les autres sources de financement.
4. Pour les étudiants qui résident au Québec, les droits de scolarité sont de 1 668 \$ par année. Voir aussi la note 1 au bas du tableau 1.16.
5. Dans certains programmes, les droits de scolarité sont plus élevés (14 % des étudiants ont des droits de scolarité qui se situent entre 2 000 \$ et 6 000 \$, alors que pour moins d'un pour cent des étudiants, les droits de scolarité dépassent les 6 000 \$ et peuvent atteindre jusqu'à 11 000 \$).

Tableau 1.3a

Dépense globale par habitant dans les commissions scolaires, les collèges et les universités, Québec et régions du Canada, en 2004-2005^e (en dollars courants)

	Commissions scolaires	Collèges ¹	Universités
Québec	1 227	270	668
Canada sans le Québec	1 417	208	623
Provinces de l'Atlantique	1 224	171	684
Ontario	1 493	181	630
Provinces de l'Ouest	1 357	246	600
Canada	1 372	222	634

Tableau 1.3b

Provenance directe des fonds pour le financement de la dépense globale d'éducation, Québec et régions du Canada, en 2002-2003 (en %)

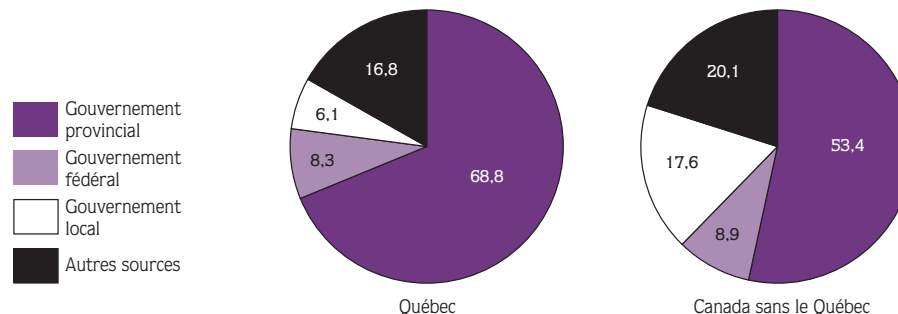
	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Gouvernement local	Autres sources	Total
Québec	68,8	8,3	6,1	16,8	100,0
Canada sans le Québec	53,4	8,9	17,6	20,1	100,0
Provinces de l'Atlantique	66,7	12,1	3,0	18,2	100,0
Ontario	49,5	6,9	21,7	21,9	100,0
Provinces de l'Ouest	54,3	10,0	16,7	19,0	100,0
Canada	57,0	8,8	14,9	19,3	100,0

e : Estimations.

1. Au sujet des différences structurelles à l'enseignement collégial, voir la fiche 1.4.

Graphique 1.3

Provenance directe des fonds pour le financement de la dépense globale d'éducation, Québec et Canada sans le Québec, en 2002-2003 (en %)



1.4 La dépense globale d'éducation par élève¹ par rapport au PIB par habitant

La dépense globale d'éducation par élève est un indicateur de l'effort financier consenti pour l'éducation, et le produit intérieur brut (PIB) par habitant est un indicateur de la richesse collective. La mise en relation des deux éléments fournit un indicateur de l'effort financier relatif : la dépense par élève en proportion du PIB par habitant. En plus de tenir compte de la capacité de payer des régions, ce rapport permet de prendre en compte les différences dans le coût de la vie.

En 2003-2004, au Québec, la dépense globale par élève à l'enseignement primaire et secondaire (8 465 \$) était plus élevée que dans les provinces de l'Atlantique (7 748 \$) et que dans les provinces de l'Ouest (8 397 \$), mais moins élevée qu'en Ontario (8 629 \$). La dépense par élève est sensiblement la même au Québec et dans la moyenne du reste du Canada, malgré le fait que les salaires du personnel scolaire sont moins élevés au Québec. Cela s'explique principalement par le fait qu'au Québec les rapports élèves-enseignant sont, en moyenne, plus petits, mais aussi par de plus fortes dépenses au Québec en ce qui concerne les services de garde et le transport scolaire².

Au Québec, la dépense globale par étudiant au collégial (13 588 \$) était plus élevée qu'en Ontario (13 238 \$), mais moins élevée que dans les provinces de l'Atlantique (13 602 \$) et que dans les provinces de l'Ouest (14 675 \$) en 2003-2004. Les comparaisons faites au collégial sont fournies à titre indicatif seulement, car les données relatives à cet ordre d'enseignement sont peu comparables d'une province à l'autre, en raison des importantes différences structurelles. Ainsi, au Québec, le diplôme d'études collégiales en formation préuniversitaire constitue la condition habituelle d'admission à l'enseignement universitaire, alors que, dans les autres provinces, le diplôme d'études secondaires est habituellement suffisant. En Ontario, les programmes de formation technique du collégial sont offerts dans les collèges d'arts appliqués et de technologie. Quelques programmes peuvent se comparer, dans une certaine mesure, avec des programmes de formation professionnelle offerts dans les commissions scolaires du Québec. D'autres, plus nombreux, peuvent être comparés avec des programmes de formation technique offerts dans les collèges québécois. Par ailleurs, dans certaines provinces de l'Ouest (surtout en Alberta et

en Colombie-Britannique), des étudiants ont la possibilité de faire leurs deux premières années d'études universitaires dans un collège, puis de terminer leur programme d'études à l'université.

Au Québec, la dépense globale par étudiant pour l'enseignement universitaire, en 2005-2006, était plus élevée (26 951 \$) qu'en Ontario (22 563 \$) et que dans les provinces de l'Atlantique (20 762 \$), mais moins élevée que dans les provinces de l'Ouest (28 879 \$). Les différences structurelles, dont il a été question précédemment, expliquent en partie les écarts observés entre les régions³.

Le tableau 1.4b présente les données sur la dépense globale par élève par rapport au PIB par habitant. Quand on tient compte de la richesse collective, mesurée par le PIB par habitant, il apparaît que l'effort financier collectif du Québec en éducation est plus important que celui de la moyenne du reste du Canada.

L'effort collectif en éducation est plus élevé au Québec que dans la moyenne du reste du Canada.

1. La dépense globale comprend la dépense de fonctionnement, la dépense d'immobilisation, la dépense pour la recherche (pour les universités) et les intérêts sur le service de la dette (mais pas les remboursements de capital), selon le concept retenu par Statistique Canada. Le concept de dépense utilisé dans cette fiche est différent de celui utilisé dans les éditions antérieures des Indicateurs de l'éducation, en raison du fait que certaines données ne sont plus produites par Statistique Canada. Par ailleurs, aux fins du calcul de la dépense par étudiant pour l'enseignement collégial et universitaire, nous avons appliqué une comptabilisation uniforme des effectifs étudiants de toutes les provinces basée sur la convention suivante : les effectifs à temps partiel sont convertis en équivalents au temps plein en étant divisés par 3,5, puis sont additionnés aux effectifs à temps plein.
2. Voir la fiche 1.8 pour des explications additionnelles.
3. Voir la fiche 1.14 pour des explications additionnelles.

Tableau 1.4a
Dépense globale
d'éducation par
élève, Québec et
régions du Canada,
(en \$)

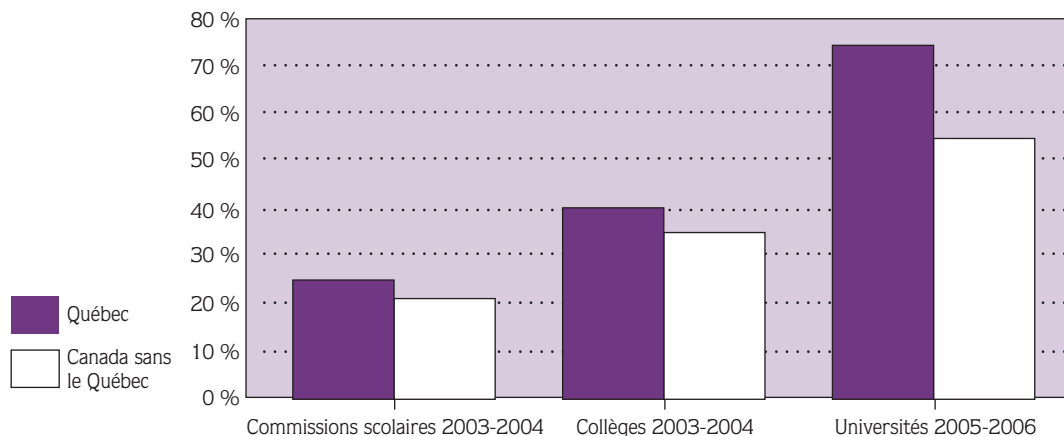
	Commissions scolaires 2003-2004	Collèges ^e 2003-2004	Universités 2005-2006 ^e
Québec	8 465	13 588	26 951
Canada sans le Québec	8 457	13 992	24 323
Provinces de l'Atlantique	7 748	13 602	20 762
Ontario	8 629	13 238	22 563
Provinces de l'Ouest	8 397	14 675	28 879
Canada	8 459	13 848	24 927

Tableau 1.4b
Dépense globale
d'éducation par élève
par rapport au PIB
par habitant, Québec
et régions du Canada,
(en %)

	Commissions scolaires 2003-2004	Collèges ^e 2003-2004	Universités 2005-2006 ^e
Québec	25,1	40,3	74,5
Canada sans le Québec	21,2	35,1	54,9
Provinces de l'Atlantique	24,9	43,7	60,2
Ontario	21,4	32,9	52,6
Provinces de l'Ouest	20,3	35,5	59,7
Canada	22,0	36,1	58,8

e: Estimations.

Graphique 1.4
Dépense globale
d'éducation par élève
(par étudiant) par
rapport au PIB par
habitant, Québec,
Canada sans le Québec
(en %)



1.5 Le coût de formation des diplômés

En 2004-2005, le coût total de formation d'un diplômé du secondaire est estimé à 106 600 \$, celui d'un diplômé en formation préuniversitaire et en formation technique du collégial, respectivement à 132 946 \$ et à 169 170 \$, et celui d'un titulaire d'un baccalauréat, à 212 748 \$.

Le concept de dépense utilisé dans la présente fiche comprend la dépense de fonctionnement (sans la recherche subventionnée), la dépense d'immobilisation des organismes d'enseignement, la dépense de gestion du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la contribution gouvernementale aux régimes de retraite du personnel, le coût de l'aide financière aux études et d'autres dépenses liées à l'enseignement. Pour le titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES), il s'agit de considérer la dépense pour toutes les années de fréquentation à l'éducation préscolaire, au primaire (ordinaire) et au secondaire (général). Pour le titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation préuniversitaire, il s'agit de considérer la dépense pour toutes les années de fréquentation à l'éducation préscolaire, au primaire (ordinaire), au secondaire (général) et au collégial (préuniversitaire). Pour le titulaire d'un DEC en formation technique, il s'agit de considérer la dépense pour toutes les années de fréquentation à l'éducation préscolaire, au primaire (ordinaire), au secondaire (général) et au collégial (technique). Pour le titulaire d'un baccalauréat, il s'agit de considérer la dépense pour toutes les années de fréquentation à l'éducation préscolaire, au primaire (ordinaire), au secondaire (général), au collégial (préuniversitaire) et au premier cycle de l'enseignement universitaire.

Aux fins du calcul du coût de formation d'un diplômé, on utilise une estimation de la dépense annuelle par élève de chaque ordre d'enseignement en 2004-2005¹, ainsi que la durée moyenne de formation des élèves qui ont obtenu le diplôme². On n'impute pas aux diplômés les coûts engendrés par ceux qui quittent leurs études sans diplôme.

Il est indiqué dans la fiche 1.3 que les subventions gouvernementales servent à financer la majeure partie de la formation.

Notons toutefois que l'État obtient également une large part des bénéfices liés à l'obtention de diplômes.

Lorsque l'on compare les revenus de deux individus qui se distinguent par leur niveau de scolarité, on observe habituellement que la personne plus instruite est celle dont les revenus sont les plus élevés (voir le graphique 1.5). Or, ce revenu additionnel profite non seulement à la personne plus instruite, mais également à la collectivité. En effet, au moyen de la fiscalité, les administrations publiques bénéficient d'une partie importante du supplément de revenu obtenu par l'individu plus instruit. Par ailleurs, beaucoup d'autres bénéfices viennent s'ajouter aux rentrées fiscales supplémentaires produites par l'augmentation du nombre de personnes diplômées. On observe, par exemple, que les personnes plus instruites coûtent relativement moins cher à la société en ce qui a trait à l'utilisation de certains services publics (comme l'aide de dernier recours et les coûts liés à la criminalité). On note aussi une relation positive entre l'état de santé des personnes et leur niveau de scolarité³.

En 2004-2005, le coût total de formation d'un titulaire d'un baccalauréat était d'environ 213 000 \$ au Québec.

1. Le coût des études universitaires a été établi pour l'ensemble des cycles. Il s'agit donc d'une légère surestimation pour les études conduisant à l'obtention d'un baccalauréat.
2. À l'université, une année d'études équivaut à deux trimestres à temps plein. Par ailleurs, un trimestre à temps partiel est compté pour un tiers de trimestre à temps plein à l'université et pour un quart de trimestre à temps plein au collégial. Voir aussi la note au bas du tableau 1.5.
3. Voir le Bulletin statistique de l'éducation publié par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Marius DEMERS, « La rentabilité du baccalauréat », n° 32, septembre 2005. On peut consulter ce document dans Internet à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm>.

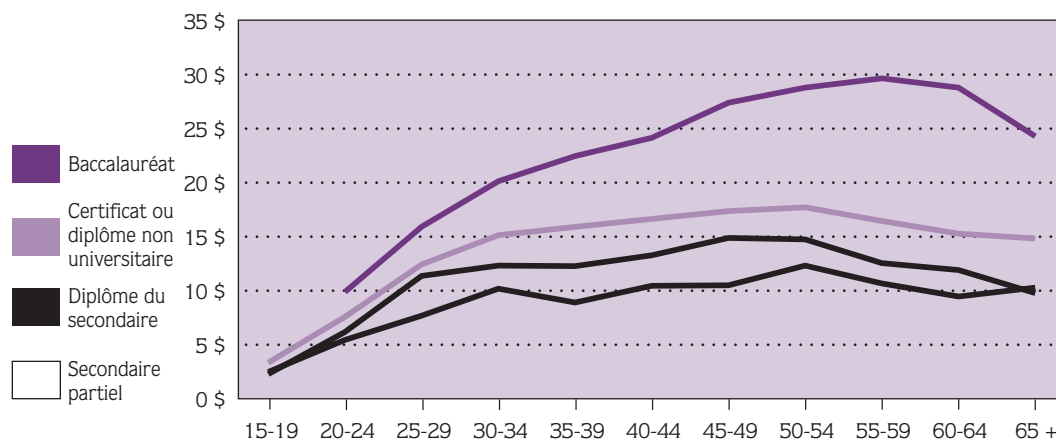
Tableau 1.5
Coût de formation
des diplômés
en 2004-2005

	Durée moyenne des études ¹ (années)	Coût de formation (\$) ^e
Diplôme d'études secondaires	11,2	106 600
Diplôme d'études collégiales		
Formation préuniversitaire	13,6	132 946
Formation technique	15,0	169 170
Baccalauréat	17,2	212 748

e: Estimations.

1. Les durées moyennes d'études indiquées dans ce tableau ne comprennent pas la durée de l'éducation préscolaire, parce qu'il ne s'agit pas d'une année de scolarité habituellement reconnue. Cependant, dans le calcul du coût de formation des diplômés, on tient compte d'une année supplémentaire pour l'éducation préscolaire. Les durées réelles indiquées dans le tableau sont plus longues que les durées théoriques pour diverses raisons comme la reprise de cours à la suite d'échecs scolaires et les changements de programmes en cours d'études.

Graphique 1.5
Salaires horaires moyens,
par tranche d'âge,
selon le plus haut
niveau de scolarité
atteint (moyennes,
en \$, pour les
11 premiers mois
de 2006)



1.6 La dépense globale dans les commissions scolaires par rapport au PIB

En 2004-2005, la dépense globale dans les commissions scolaires par rapport au PIB est estimée à 3,5% au Québec¹; par comparaison, ce taux est estimé à 3,8% dans les provinces de l'Atlantique, à 3,6% en Ontario et à 3,1% dans les provinces de l'Ouest. Aux États-Unis, la part du PIB allouée à l'enseignement primaire et secondaire public est estimée à 4,2%. Le rapport de la dépense globale des commissions scolaires sur le PIB est donc un peu plus élevé au Québec que dans le reste du Canada, même si la durée de l'enseignement primaire et secondaire y est plus courte².

Dans les éditions antérieures des Indicateurs de l'éducation, il a été indiqué qu'au cours des années 80, la part du PIB allouée à l'enseignement primaire et secondaire a diminué au Québec, alors qu'elle est demeurée stable dans le reste du Canada (pris comme un tout) et qu'elle a augmenté aux États-Unis. L'écart de 1,7 point entre l'effort financier en éducation du Québec et celui du reste du Canada, observé en 1981-1982, a donc constamment diminué dans les années qui ont suivi. En 1989-1990, cet écart était presque disparu. Par ailleurs, la part du PIB consacrée à l'enseignement primaire et secondaire était un peu plus élevée au Québec qu'aux États-Unis en 1989-1990. Le rapprochement du Québec de la moyenne nord-américaine s'explique, en bonne partie, par les mesures budgétaires plus restrictives qui ont été mises en œuvre par le gouvernement du Québec au cours de la période considérée.

Entre 1989 et 1993, dans un contexte de récession économique, la part du PIB allouée à l'éducation a augmenté à peu près partout au Canada et aux États-Unis, de telle sorte qu'en 1993-1994, le Québec consacrait un pourcentage un peu plus élevé de son PIB à l'enseignement primaire et secondaire que le reste du Canada.

Entre 1993 et 1997, la part du PIB consacrée à l'enseignement primaire et secondaire a diminué au Québec et dans les autres provinces, en raison surtout des compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires. Aux États-Unis, au cours de la même période, la part du PIB consacrée à l'enseignement primaire et secondaire est demeurée sensiblement la même.

Depuis 1997-1998, malgré un réinvestissement important en éducation au Québec, on observe une baisse du rapport de la dépense globale des commissions scolaires sur le PIB (tableau 1.6). Cela s'explique surtout par le fait que, malgré une forte augmentation de la dépense par élève au Québec, le PIB par habitant s'est également fortement apprécié. Il faut indiquer aussi qu'au cours de cette

période, il y a eu une diminution de l'effectif scolaire au Québec. Ailleurs au Canada, la dépense par élève a également progressé moins rapidement que le PIB par habitant et c'est ce qui explique en bonne partie la diminution du rapport dans les autres provinces. Aux États-Unis, la dépense relative à l'enseignement primaire et secondaire public représentait 4,2% du PIB en 2004-2005.

Si l'on compare la part du PIB allouée à l'enseignement primaire et secondaire au Québec avec celle des pays de l'OCDE en 2003, il ressort que le Québec se situait un peu en bas de la moyenne des pays considérés, même si sa dépense par élève était un peu plus élevée³. Cela s'explique surtout par les différences structurelles qui existent entre les systèmes d'enseignement. À titre d'exemples, mentionnons le fait que les services préscolaires sont plus développés dans nombre de pays de l'OCDE (admission à 3 ans) qu'au Québec et le fait que l'enseignement primaire et secondaire est plus court au Québec qu'ailleurs dans le monde⁴.

En 2004-2005, la dépense globale dans les commissions scolaires par rapport au PIB était un peu plus élevée au Québec que dans le reste du Canada.

1. En 2004-2005, la dépense globale des commissions scolaires était de 9,3 milliards de dollars, alors que le PIB du Québec était de 265,1 milliards de dollars. La définition du concept de dépense utilisé dans la présente fiche est fournie au bas du tableau 1.6. Le concept de dépense retenu dans cette fiche est différent de celui utilisé dans les éditions antérieures des Indicateurs de l'éducation, en raison du fait que certaines données ne sont plus produites par Statistique Canada.
2. La durée des études au primaire et au secondaire est de 11 ans au Québec et habituellement de 12 ans dans les autres régions considérées. Par ailleurs l'enseignement privé est plus développé au Québec que dans le reste du Canada.
3. Voir le Bulletin statistique de l'éducation publié par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Marius DEMERS, « La dépense d'éducation par rapport au PIB en 2001 : Une comparaison Québec – pays de l'OCDE », n° 31, septembre 2005. On peut consulter ce document dans Internet à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm>. Nous disposons d'une mise à jour des données pour 2003.
4. Il faut se rappeler les caractéristiques particulières du réseau collégial québécois (dont l'obligation de faire deux années d'études collégiales avant d'entrer à l'université). Cela compense la durée plus courte de l'enseignement primaire et secondaire au Québec.

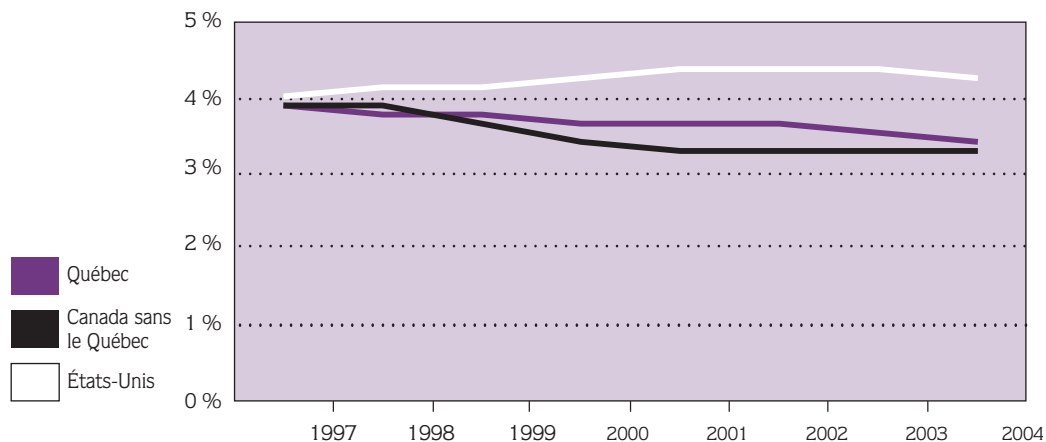
Tableau 1.6
Dépense globale
dans les commissions
scolaires¹ par rapport
au PIB, Québec,
régions du Canada
et États-Unis (en %)

	1997- 1998	1999- 2000	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005 ^e
Québec	3,9	3,8	3,7	3,7	3,6	3,5
Canada sans le Québec	3,9	3,7	3,4	3,4	3,4	3,4
Provinces de l'Atlantique	4,8	4,6	4,1	4,0	3,9	3,8
Ontario	4,0	3,7	3,5	3,4	3,5	3,6
Provinces de l'Ouest	3,5	3,5	3,3	3,4	3,2	3,1
Canada	3,9	3,7	3,5	3,5	3,4	3,4
États-Unis	4,0	4,1	4,3	4,3	4,3	4,2

e: Estimations.

1. La dépense globale comprend la dépense de fonctionnement, la dépense d'immobilisation, la contribution directe du gouvernement du Québec aux régimes de retraite des employés des commissions scolaires et les intérêts sur le service de la dette (mais pas les remboursements de capital). Ce concept de dépense a été défini par Statistique Canada et les données sur les dépenses pour les années 1997 à 2003 proviennent de leur Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire – PSEPS auquel le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport participe. Voir aussi la note 1 du texte.

Graphique 1.6
Dépense globale dans
les commissions
scolaires par rapport
au PIB, Québec,
Canada sans le Québec
et États-Unis (en %)



1.7 La dépense globale des commissions scolaires en dollars courants et en dollars constants

En 2005-2006, la dépense globale des commissions scolaires du Québec est estimée à 9,6 milliards de dollars, l'effectif scolaire, à environ 1,1 million d'élèves et la dépense par élève en dollars courants, à 9 094 \$¹.

Dans les éditions antérieures des *Indicateurs de l'éducation*, il a été indiqué qu'au cours des années 70, la dépense de fonctionnement des commissions scolaires du Québec a fortement augmenté, mais dans un contexte d'inflation élevée. Afin de tenir compte de l'augmentation des prix des biens et des services utilisés dans la production des services éducatifs, il est possible d'exprimer la dépense de fonctionnement en dollars constants². Ainsi, il apparaît que la dépense en dollars constants est demeurée relativement stable entre 1976 et 1981, tandis que l'effectif scolaire diminuait de 17%. Cela s'est traduit par une forte augmentation des ressources réelles consacrées à chaque élève. Les facteurs suivants ont contribué à cette hausse : la diminution du nombre d'élèves par enseignant, l'augmentation de la qualification du personnel enseignant, telle qu'elle est reconnue aux fins du calcul du traitement, et le coût plus élevé de la politique de sécurité d'emploi pour cette catégorie de personnel.

Au cours des années 80, les taux de croissance de la dépense de fonctionnement (en dollars courants et en dollars constants) ont été sensiblement réduits. Le ralentissement de l'inflation, les restrictions salariales et, de façon générale, les mesures budgétaires plus conservatrices ont mis un frein à la hausse rapide de la dépense de fonctionnement.

Entre 1990 et 1998, la dépense par élève en dollars constants était également à la baisse, de telle sorte qu'en 1998-1999 elle était 10 % moins élevée qu'en 1990-1991. La diminution observée s'explique par les compressions budgétaires et par l'application d'importantes mesures d'économies dans les commissions scolaires. L'introduction de la maternelle à temps plein dans les commissions scolaires du Québec, en 1997-1998, a également contribué à la diminution de la dépense par élève³.

Entre 1998 et 2005, on a observé une augmentation de 36 % de la dépense par élève en dollars courants et de 17 % de la dépense par élève en dollars constants. Ces augmentations s'expliquent surtout par les ententes, intervenues en 2000 et en 2002 entre le

gouvernement du Québec et les syndicats, qui établissent une nouvelle structure salariale pour le personnel enseignant⁴ et par les mesures de soutien aux commissions scolaires (financement additionnel des services de garde⁵, programmes de lutte au décrochage scolaire, réduction de la taille des classes au préscolaire et au premier cycle du primaire, adoption de la politique d'adaptation scolaire, implantation de la réforme de l'éducation, soutien aux milieux défavorisés, diverses mesures pour contrer l'effet des baisses de clientèles et pour maintenir l'offre de service dans les régions, etc.).

Ces mesures de soutien aux commissions scolaires se sont également traduites par une diminution du nombre moyen d'élèves par enseignant. Celui-ci est passé de 16,3 en 1998-1999 à 14,9 en 2005-2006 et ce facteur a contribué significativement à l'augmentation de la dépense par élève⁶.

Entre 1998 et 2005, on a observé une augmentation de 17 % de la dépense par élève en dollars constants.

1. Voir la note 1 au bas du tableau 1.7. Le concept de dépense de fonctionnement est le même que celui de la fiche 1.8.
2. Pour exprimer la dépense de fonctionnement en dollars constants, nous utilisons l'indice des prix à la consommation (IPC). Dans les éditions antérieures à celle de 2005, nous utilisons l'indice des prix des intrants des commissions scolaires.
3. En effet, l'introduction de la maternelle à temps plein a eu pour effet d'augmenter le « poids relatif » d'un effectif scolaire qui coûte relativement moins cher.
4. La première entente (avril 2000) a amené un redressement des échelles salariales qui a eu un effet rétroactif jusqu'en 1995-1996, mais les rapports financiers des commissions scolaires ne l'ont pris en compte qu'à compter de 1999-2000. C'est ce qui explique la forte augmentation observée cette année-là (redressement important des échelles salariales par rapport à l'année précédente). Cependant, il faut noter que les montants versés en rétroactivité en 1999-2000 pour les années passées ne sont pas considérés aux fins du calcul de la dépense par élève en 1999-2000 et que les dépenses par élève pour les années antérieures ne sont pas ajustées.
5. Après l'adoption de la politique limitant la contribution financière exigible des parents à 5 \$ puis à 7 \$ par jour par enfant inscrit au service de garde de façon régulière.
6. Voir les fiches 1.8 et 1.9.

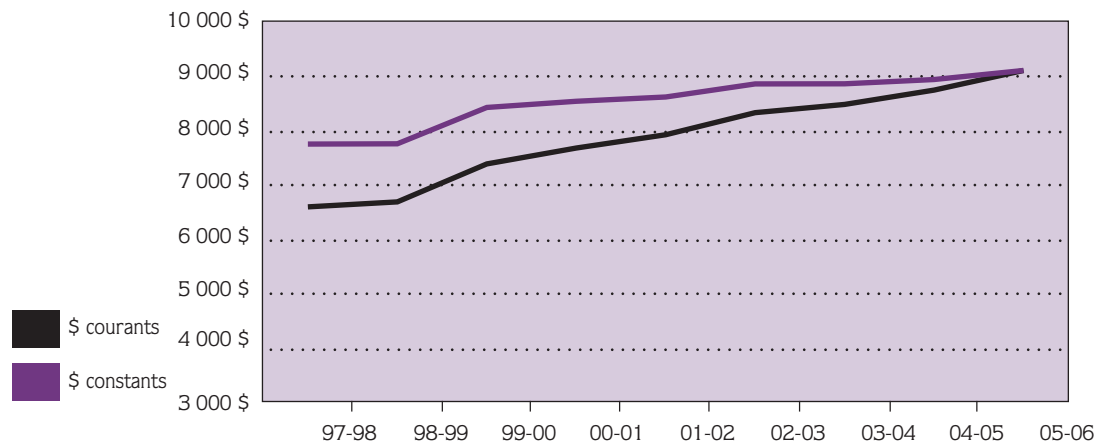
Tableau 1.7
Dépense globale¹
des commissions
scolaires

	1997- 1998	1998- 1999	2000- 2001	2002- 2003	2004- 2005	2005- 2006 ^e
Dépense totale (en millions de dollars)						
En dollars courants	7 357,5	7 446,9	8 387,2	9 018,8	9 242,4	9 625,8
En dollars constants de 2005-2006 ²	8 652,8	8 642,1	9 330,6	9 593,4	9 448,4	9 625,8
Dépense par élève (en \$)						
En dollars courants	6 579	6 671	7 664	8 316	8 732	9 094
En dollars constants de 2005-2006 ²	7 737	7 742	8 526	8 846	8 927	9 094

e: Estimations.

1. La dépense globale comprend la dépense de fonctionnement, la dépense d'immobilisation, la contribution directe du gouvernement du Québec aux régimes de retraite des employés des commissions scolaires et les intérêts sur le service de la dette (mais pas les remboursements de capital). Ce concept de dépense a été défini par Statistique Canada (Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire – PSEPS). Le concept de dépense est le même que celui utilisé dans la fiche 1.8, mais les données utilisées dans la présente fiche sont plus à jour que celles de la fiche 1.8 (cela explique les petites différences entre la dépense par élève en dollars courants au Québec, pour les mêmes années, dans ces deux fiches).
2. Voir la note 2 au bas du texte.

Graphique 1.7
Dépense globale par
élève des commissions
scolaires en dollars
courants et en dollars
constants de
2005-2006



1.8 La comparaison de la dépense globale par élève des commissions scolaires

En 2003-2004, la dépense globale par élève¹ des commissions scolaires du Québec était de 8 465 \$. Par comparaison, cette dépense était de 7 748 \$ dans les provinces de l'Atlantique, de 8 629 \$ en Ontario et de 8 397 \$ dans les provinces de l'Ouest. Aux États-Unis, la dépense par élève était de 12 432 \$².

Dans les éditions antérieures des *Indicateurs de l'éducation*, il a été indiqué qu'au cours des années 70, la dépense par élève au Québec a augmenté plus rapidement que dans le reste du Canada et qu'aux États-Unis. La diminution plus rapide de l'effectif scolaire au Québec a contribué à une forte augmentation de la dépense par élève en raison des structures rigides qui ont empêché une diminution des dépenses proportionnelle à la baisse de l'effectif scolaire. La politique salariale plus coûteuse au Québec, la plus forte diminution du nombre moyen d'élèves par enseignant et le coût plus élevé de la politique de sécurité d'emploi sont également à l'origine de l'augmentation plus rapide de la dépense par élève au Québec, au cours de cette période.

Au cours des années 80, l'inverse s'est produit : la dépense par élève s'est accrue moins rapidement au Québec que dans le reste du Canada et qu'aux États-Unis. Au Québec, l'augmentation moins rapide de la dépense a été rendue possible par des mesures de restriction salariale qui ont été appliquées pour le personnel des commissions scolaires. Pendant ce temps, en Ontario et aux États-Unis, les conditions de travail du personnel des commissions scolaires se sont sensiblement améliorées, de sorte que la dépense par élève y a progressé plus fortement qu'au Québec.

Entre 1990 et 2003, la dépense par élève a fluctué dans les régions du Canada et, en 2003-2004, elle était au Québec sensiblement la même que la moyenne canadienne. Il faut noter que la dépense par élève au Québec a augmenté de 27 % entre 1998 et 2003. Cette augmentation s'explique par différents facteurs³, mais il y en a un qui est particulièrement important dans l'explication de l'augmentation de la dépense par élève

plus forte au Québec (27 %) qu'en Ontario (14 %), au cours de cette période. Il s'agit du fait que le rapport élèves-éducateur a diminué au Québec, alors qu'il est demeuré le même en Ontario⁴.

Il est à remarquer aussi que la comparaison interprovinciale de la dépense par élève ne tient pas compte des différences entre les régions canadiennes au regard du coût de la vie. Or, celui-ci est moins élevé au Québec que dans la moyenne du reste du Canada (écart d'environ 10 % en 2003-2004). Si l'on ajustait les données pour en tenir compte, la dépense par élève serait plus élevée au Québec (en termes réels).

Par ailleurs, aux États-Unis, la dépense par élève était 47 % plus élevée qu'au Québec en 2003-2004. Si l'on situe le Québec par rapport à l'ensemble des États américains en 2003-2004, on dénombre 40 États⁵ dont la dépense par élève était plus élevée qu'au Québec et 11 États où elle était inférieure.

En 2003-2004, la dépense globale par élève des commissions scolaires du Québec était sensiblement la même que la moyenne canadienne, mais moins élevée que la dépense par élève aux États-Unis.

1. Les données de base utilisées dans cette fiche proviennent d'une enquête annuelle réalisée par Statistique Canada auprès de toutes les provinces canadiennes. (Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire – PSEPS). Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport participe à cette enquête.
2. Aux fins de cette comparaison, la dépense par élève aux États-Unis est exprimée en dollars canadiens. Les dollars américains sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) produits par l'OCDE. « Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui permettent d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. En d'autres termes, une somme d'argent donnée, convertie en monnaies nationales au moyen des PPA, permettra d'acheter le même panier de biens et services dans tous les pays. Les PPA sont donc des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix existant entre les pays » (OCDE, Comptes nationaux).
3. Voir la fiche 1.7.
4. Voir la fiche 1.9.
5. Y compris le district fédéral de Columbia.

Tableau 1.8

Dépense globale par élève¹ des commissions scolaires, Québec, régions du Canada et États-Unis (en dollars courants²)

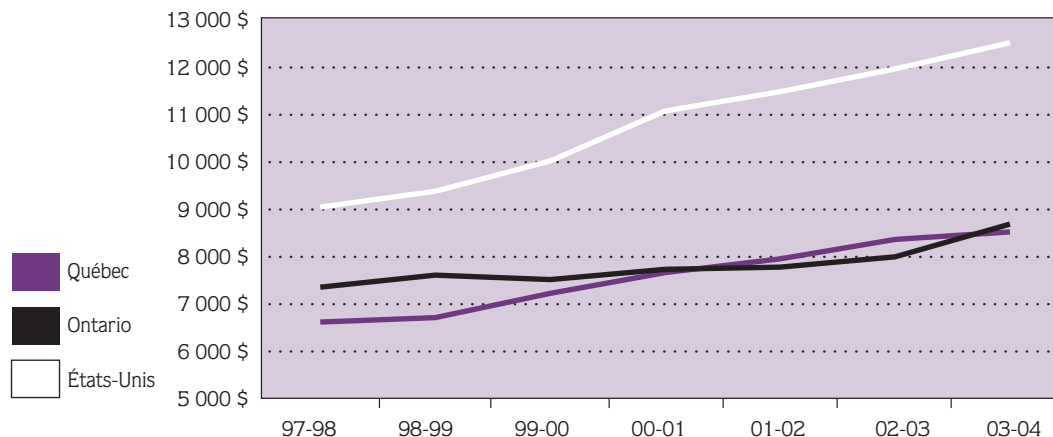
	1997-1998	1998-1999	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Québec	6 575	6 668	7 612	7 900	8 308	8 465
Canada sans le Québec	6 897	7 142	7 509	7 646	7 981	8 457
Provinces de l'Atlantique	5 813	6 015	7 095	6 950	7 236	7 748
Ontario	7 307	7 559	7 681	7 727	7 943	8 629
Provinces de l'Ouest	6 589	6 836	7 387	7 708	8 220	8 397
Canada	6 826	7 037	7 531	7 701	8 052	8 459
États-Unis	8 986	9 318	11 002	11 406	11 883	12 432

1. La dépense globale comprend la dépense de fonctionnement, la dépense d'immobilisation, la contribution directe du gouvernement du Québec aux régimes de retraite des employés des commissions scolaires et les intérêts sur le service de la dette (mais pas les remboursements de capital). Ce concept de dépense a été défini par Statistique Canada et les données proviennent de leur Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire – PSEPS auquel le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport participe. Le concept de dépense est le même que celui utilisé dans la fiche 1.7, mais les données utilisées dans la présente fiche sont moins à jour que celles de la fiche 1.7 (cela explique les petites différences entre la dépense par élève en dollars courants au Québec, pour les mêmes années, dans ces deux fiches).

2. Voir la note 2 au bas du texte.

Graphique 1.8

Dépense globale par élève des commissions scolaires, Québec, Ontario et États-Unis (en dollars courants)



1.9 Le rapport élèves-enseignant dans les commissions scolaires

En 2005-2006, le rapport élèves-enseignant dans les commissions scolaires est estimé à 14,9 au Québec. Le rapport élèves-enseignant est obtenu en divisant le nombre d'élèves par le nombre d'enseignants des commissions scolaires. Les données sur l'effectif scolaire et l'effectif enseignant sont exprimées selon l'équivalence au temps plein. Le rapport ainsi obtenu n'indique pas le nombre moyen d'élèves dans les classes. Pour bien comprendre la différence entre ces deux rapports, il faut considérer le rapport élèves-enseignant comme un indicateur composite qui est le résultat de l'action de trois variables qui en déterminent le niveau. Ces variables sont le nombre moyen d'élèves par classe, le temps d'enseignement moyen des enseignants et le temps d'instruction moyen des élèves.

Aux États-Unis, le rapport élèves-enseignant était de 15,2 en 2005-2006. Si l'on situe le Québec par rapport à l'ensemble des États américains, on dénombre 26 États dont le nombre d'élèves par enseignant était plus élevé qu'au Québec et 25 États¹ où ce nombre était inférieur.

Les données disponibles pour les autres provinces canadiennes portent sur un concept de personnel plus englobant. Le personnel d'enseignement (éducateurs) comprend, en plus des enseignants réguliers, le personnel de direction des écoles ainsi que les professionnels non enseignants qui travaillent auprès des élèves (dont les conseillers pédagogiques, les conseillers d'orientation et les animateurs de pastorale). Le tableau 1.9b présente les données sur le rapport élèves-éducateur². En 2003-2004, ce rapport était moins élevé au Québec (14,1) que dans les provinces de l'Atlantique (15,3), qu'en Ontario (16,6) et que dans les provinces de l'Ouest (17,1). Le nombre moins élevé d'élèves par éducateur au Québec par rapport à l'Ontario s'explique surtout par le temps de présence en classe des enseignants et la taille des classes, qui sont inférieurs au Québec. Ainsi, le temps de présence en classe des enseignants québécois est de 615 heures par année au secondaire, alors que celui de leurs homologues ontariens est de 740 heures. Quant à la taille moyenne des classes au secondaire, elle est estimée à 21 élèves par classe au Québec, alors qu'en Ontario elle est de 23 élèves par classe³.

Au cours des années 90, le rapport élèves-éducateur au Québec et dans le reste du Canada a eu tendance à augmenter et c'est en Ontario que l'augmentation a été la plus forte. Cette augmentation du rapport ontarien est le résultat des suppressions de postes découlant de la mise en application de la loi de 1993 sur le contrat social. Un des objectifs de cette loi était de réduire le personnel enseignant des commissions scolaires. Au Québec, il y a eu également des compressions budgétaires au cours des années 90, mais celles-ci ont surtout porté sur les salaires. Il faut aussi indiquer que, lors des négociations des conventions collectives, les parties syndicales au Québec ont surtout privilégié la protection du niveau d'emplois et la tâche d'enseignement.

Cependant, depuis qu'un sommet a été atteint dans le rapport élèves-éducateur au Québec en 1997-1998 (15,2), on a observé une diminution graduelle de ce rapport. Cela s'explique en partie par la réduction de la taille des classes au préscolaire et au premier cycle du primaire et par l'ajout de spécialistes. En 2003-2004, le rapport élèves-éducateur était de 14,1 au Québec et de 16,6 dans le reste du Canada. Cet écart de 2,5 entre les deux rapports a un impact majeur sur le niveau de la dépense par élève des commissions scolaires et cela explique que, malgré un salaire moyen moins élevé au Québec que dans le reste du Canada, la dépense par élève est sensiblement la même⁴.

Le nombre moyen d'élèves par enseignant au Québec est passé de 16,3 en 1998-1999 à 14,9 en 2005-2006.

1. Y compris le district fédéral de Columbia.
2. Les données sur le rapport élèves-éducateur proviennent d'une enquête annuelle réalisée par Statistique Canada auprès de toutes les provinces canadiennes (Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire – PSEPS). Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport participe à cette enquête.
3. Le temps d'instruction des élèves est respectivement de 900 heures au Québec et de 950 heures en Ontario.
4. Voir les fiches 1.8 et 1.10.

Tableau 1.9a
Rapport élèves-enseignant dans les commissions scolaires, Québec et États-Unis

	1997-1998	1998-1999	2000-2001	2002-2003	2004-2005	2005-2006 ^e
Québec	16,5	16,3	16,0	15,7	15,0	14,9
États-Unis	16,3	16,0	15,7	15,5	15,2	15,2

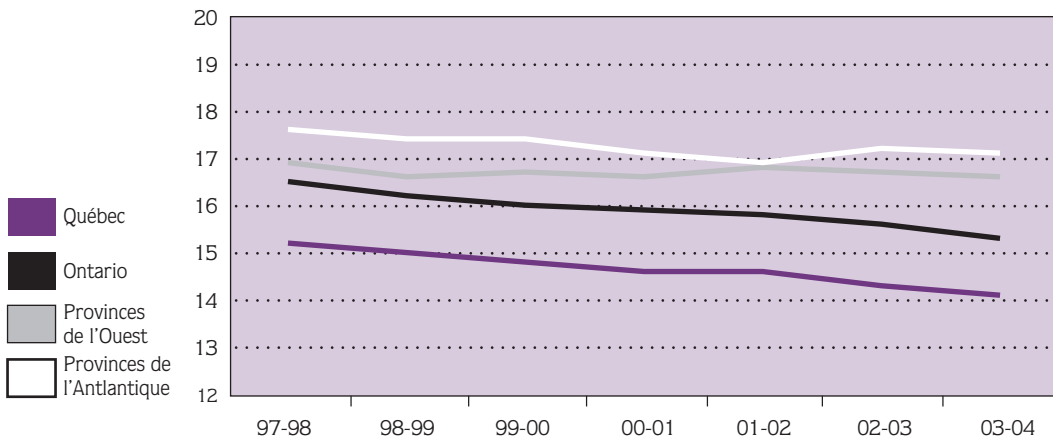
Tableau 1.9b
Rapport élèves-éducateur¹ dans les commissions scolaires, Québec et régions du Canada

	1997-1998	1998-1999	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004 ^e
Québec	15,2	15,0	14,6	14,6	14,3	14,1
Canada sans le Québec	17,1	16,8	16,7	16,7	16,8	16,6
Provinces de l'Atlantique	16,5	16,2	15,9	15,8	15,6	15,3
Ontario	16,9	16,6	16,6	16,8	16,7	16,6
Provinces de l'Ouest	17,6	17,4	17,1	16,9	17,2	17,1
Canada	16,6	16,4	16,2	16,2	16,2	16,0

e: Estimations.

1. Voir la définition dans le texte.

Graphique 1.9
Rapport élèves-éducateur dans les commissions scolaires, Québec et régions du Canada



1.10 Le salaire moyen du personnel enseignant des commissions scolaires

Au Québec, on établit la rémunération de base des enseignants des commissions scolaires en fonction de leur scolarité et de leur expérience. L'échelle de salaire comporte 17 échelons et un nouvel enseignant qui détient un baccalauréat fait son entrée au troisième échelon. Le salaire de départ était de 36 196 \$ en 2005-2006. Le salaire maximum de l'échelle était de 63 296 \$, alors que le salaire moyen est estimé à 52 688 \$.

Aux États-Unis, le salaire moyen du personnel enseignant était de 61 386 \$¹. Si l'on situe le Québec par rapport à l'ensemble des États américains en 2005-2006, on dénombre 33 États² dont le personnel enseignant recevait un salaire moyen plus élevé qu'au Québec et 18 autres où la rémunération était moins élevée.

Les données disponibles pour les autres provinces portent sur un concept de personnel plus englobant. Le personnel d'enseignement (éducateurs) comprend, en plus des enseignants réguliers, le personnel de direction des écoles ainsi que les professionnels non enseignants qui travaillent auprès des élèves (dont les conseillers pédagogiques, les conseillers d'orientation et les animateurs de pastorale)³. Le tableau 1.10b présente les données sur le salaire moyen des éducateurs. En 2003-2004, le salaire moyen était moins élevé au Québec que dans le reste du Canada. L'écart entre le salaire moyen au Québec (51 960 \$) et celui du reste du Canada (64 281 \$) était de 19%.

Au cours de la majeure partie des années 90, le salaire moyen des éducateurs a augmenté moins rapidement au Québec que dans le reste du Canada. Au Québec, dans un contexte de lutte au déficit budgétaire, les ententes entre le gouvernement et les syndicats ont fait en sorte que le salaire moyen des enseignants a peu augmenté. Il faut indiquer également qu'il y a eu au Québec, en 1997, un vaste programme de départs volontaires qui a favorisé un rajeunissement du personnel enseignant. L'arrivée d'un nouveau personnel moins expérimenté a eu un effet à la baisse sur le salaire moyen⁴.

Entre 1998-1999 et 2003-2004, l'augmentation du salaire moyen des éducateurs au Québec (16,0%) a été sensiblement la même que dans le reste du Canada (15,2%). En 2003-2004, le salaire moyen des enseignants québécois demeurait toutefois moins élevé

au Québec que dans le reste du Canada (un écart de 19%). Il faut cependant indiquer que la richesse relative (mesurée par le PIB par habitant) et le coût de la vie sont également moins élevés au Québec que dans le reste du Canada.

Par ailleurs, si l'on veut situer la rémunération du personnel enseignant des commissions scolaires du Québec par rapport à celle du personnel enseignant des pays de l'OCDE, il est possible de le faire à partir d'indicateurs comme le traitement de départ, le traitement après 15 ans d'ancienneté et le traitement maximal⁵. Dans l'ensemble, la rémunération des enseignants des commissions scolaires du Québec était, en 2004-2005, plus élevée au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Il est à remarquer que les écarts dans la rémunération sont particulièrement grands lorsque l'on considère les enseignants qui ont 15 ans d'ancienneté. Cela s'explique par le fait que les enseignants du Québec atteignent le sommet de leur échelle salariale à la quinzième année d'expérience reconnue pour le traitement, alors que, dans les pays de l'OCDE, le traitement maximal est atteint en moyenne après 24 ans.

Le salaire moyen des enseignants est moins élevé au Québec que dans les régions avoisinantes, mais le coût de la vie y est également plus bas.

1. Le salaire moyen du personnel enseignant américain a été établi à partir de données de la National Education Association; ces données ont été par la suite exprimées en dollars canadiens au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) produits par l'OCDE. Voir la note 2 de la fiche 1.8.
2. Y compris le district fédéral de Columbia.
3. Les données sur le rapport élèves-éducateur proviennent d'une enquête annuelle réalisée par Statistique Canada auprès de toutes les provinces canadiennes (Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire – PSEPS). Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport participe à cette enquête.
4. Au Québec, la rémunération de base des enseignants des commissions scolaires est déterminée par les conventions collectives. On y établit la rémunération en fonction de la scolarité et de l'expérience des enseignants.
5. Voir le Bulletin statistique de l'éducation publié par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Marius DEMERS, « Le coût salarial des enseignants par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2000-2001 : Une comparaison Québec – pays de l'OCDE », no 29, novembre 2003. On peut consulter ce document dans Internet à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm>. Nous disposons d'une mise à jour des données pour l'année 2004-2005.

Tableau 1.10a
Salaire moyen du
personnel enseignant des
commissions scolaires,
Québec et États-Unis
(en dollars courants¹)

	1997- 1998	1998- 1999	2000- 2001	2002- 2003	2004- 2005	2005- 2006 ^e
Québec	41 595	42 908	46 992	48 635	51 317	52 688
États-Unis	47 451	48 135	53 528	56 255	59 593	61 386

Tableau 1.10b
Salaire moyen
des éducateurs²
des commissions
scolaires, Québec et
régions du Canada
(en dollars courants)

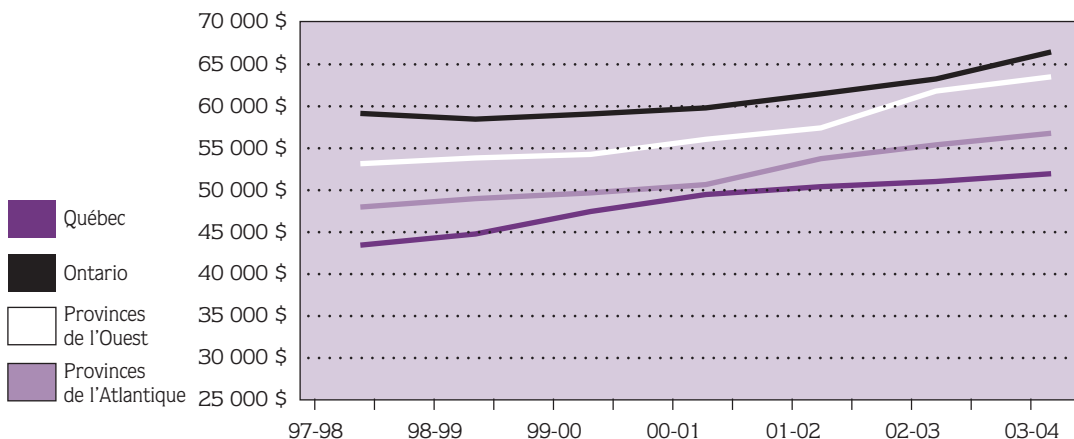
	1997- 1998	1998- 1999	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004
Québec	43 446	44 779	49 479	50 414	51 030	51 960
Canada sans le Québec	55 723	55 776	57 365	59 077	61 821	64 281
Provinces de l'Atlantique	47 987	48 993	50 661	53 752	55 397	56 781
Ontario	59 144	58 462	59 801	61 483	63 250	66 469
Provinces de l'Ouest	53 152	53 838	56 057	57 417	61 809	63 506
Canada	52 732	53 120	55 473	56 993	59 181	61 249

e: Estimations.

1. Voir la note 1 au bas du texte.

2. Voir la définition dans le texte.

Graphique 1.10
Salaire moyen
des éducateurs des
commissions scolaires,
Québec et régions
du Canada
(en dollars courants)



1.11 La dépense de fonctionnement des cégeps

En 2005-2006, la dépense de fonctionnement des cégeps pour l'enseignement ordinaire est estimée à environ 1,3 milliard de dollars, alors que l'effectif scolaire est d'environ 143 000 étudiants¹. La dépense par étudiant est estimée à 8 984 \$.

Il a été indiqué dans les éditions antérieures des Indicateurs de l'éducation qu'au cours des années 80, il y a eu un ralentissement dans l'accroissement de la dépense de fonctionnement des cégeps par rapport à ce qui avait été observé au cours des années 70. Cette réduction de la dépense s'explique par un ralentissement du taux d'inflation, mais aussi par des mesures budgétaires restrictives. Par ailleurs, l'effectif scolaire a augmenté jusque vers le milieu des années 80, mais il a diminué par la suite. En 1989-1990, la dépense par étudiant en dollars constants se situait à un niveau inférieur à celui de 1981-1982².

En 1990-1991, la dépense par étudiant en dollars courants était de 6 920 \$, soit 8,6 % de plus qu'en 1989-1990 (ce qui correspond à un taux d'augmentation de 4,1 % en dollars constants). Cette augmentation s'explique principalement par une diminution du nombre moyen d'étudiants par enseignant à la suite de l'ajout de postes consécutif à la signature d'une convention collective. L'augmentation du nombre d'enseignants se rapporte à des activités comme la coordination départementale, les stages, le perfectionnement et l'encadrement des étudiants.

Au cours des années 90, la dépense par étudiant en dollars constants était surtout à la baisse. Cela s'explique par les compressions budgétaires et par l'application de mesures d'économies dans les cégeps. Ces mesures découlent en bonne partie des ententes conclues entre le gouvernement et les syndicats qui ont permis de diminuer les coûts de main-d'œuvre. Ainsi, entre 1990 et 1998, la dépense par étudiant en dollars constants a diminué de 17 %.

Entre 1998-1999 et 2003-2004, on a observé une augmentation de 30 % de la dépense par étudiant en dollars courants et de 17 % en dollars constants. Ces augmentations s'expliquent surtout par l'entrée en vigueur de nouvelles conventions collectives pour tout le personnel des cégeps, par les mesures de soutien aux établissements (soutien au développement des nouvelles technologies de l'information, soutien accordé aux carrières scientifiques, soutien à la réussite, etc.). Cependant, on remarque une relative stabilité de la dépense par étudiant en dollars constants depuis 2002-2003. Le gouvernement du Québec a annoncé, en 2006, un important réinvestissement dans les cégeps au cours des prochaines années et cela devrait se traduire par une augmentation de la dépense par étudiant en dollars constants, dès l'année 2006-2007.

La dépense par étudiant dans les cégeps, en dollars courants, était donc de 8 984 \$ en 2005-2006. Il s'agit ici d'une moyenne pour tous les types de formation et il est possible de distinguer la dépense relative à la formation préuniversitaire (7 143 \$) et celle de la formation technique (10 717 \$). Le coût plus élevé estimé pour la formation technique (50 % de plus) s'explique surtout par des dépenses plus importantes en ce qui concerne le personnel, mais aussi par l'utilisation d'équipement plus coûteux. Les dépenses plus importantes au regard du personnel s'expliquent surtout par le fait que le nombre moyen d'étudiants par enseignant est beaucoup moins élevé pour la formation technique que pour la formation générale.

En 2005-2006, la dépense de fonctionnement des cégeps, pour l'enseignement ordinaire, était assumée par le gouvernement du Québec dans une proportion de 93 %. Ce pourcentage de financement public est beaucoup plus élevé que celui des collèges communautaires des autres provinces. Cela s'explique par la gratuité scolaire dont bénéficient les étudiants québécois, alors que les étudiants des autres provinces qui sont inscrits dans un collège communautaire doivent habituellement payer des droits de scolarité³. Ainsi, en Ontario, les droits de scolarité annuels sont d'environ 1 900 \$ pour les programmes ordinaires⁴.

Entre 1998-1999 et 2005-2006, la dépense de fonctionnement des cégeps a augmenté de 24 %, alors que l'effectif scolaire a diminué de 8 %. Il en a résulté une forte augmentation de la dépense par étudiant.

1. Il s'agit des inscriptions d'automne reconnues aux fins d'établissement des devis pédagogiques.
2. Pour exprimer la dépense de fonctionnement en dollars constants, nous utilisons dans cette fiche l'indice des prix à la consommation (IPC). Dans les éditions antérieures à celle de 2005, nous utilisions l'indice des prix des intrants des cégeps.
3. Les étudiants québécois n'ont pas à payer de droits de scolarité pour pouvoir fréquenter un cégep (à l'enseignement ordinaire). Ils doivent cependant déboursier un certain montant pour les frais obligatoires, les manuels scolaires et les fournitures utiles.
4. Dans certains programmes particuliers, les droits de scolarité sont plus élevés (14 % des étudiants ont des droits de scolarité qui se situent entre 2 000 \$ et 6 000 \$, alors que pour moins d'un pour cent des étudiants, les droits de scolarité dépassent les 6 000 \$ et peuvent atteindre jusqu'à 11 000 \$).

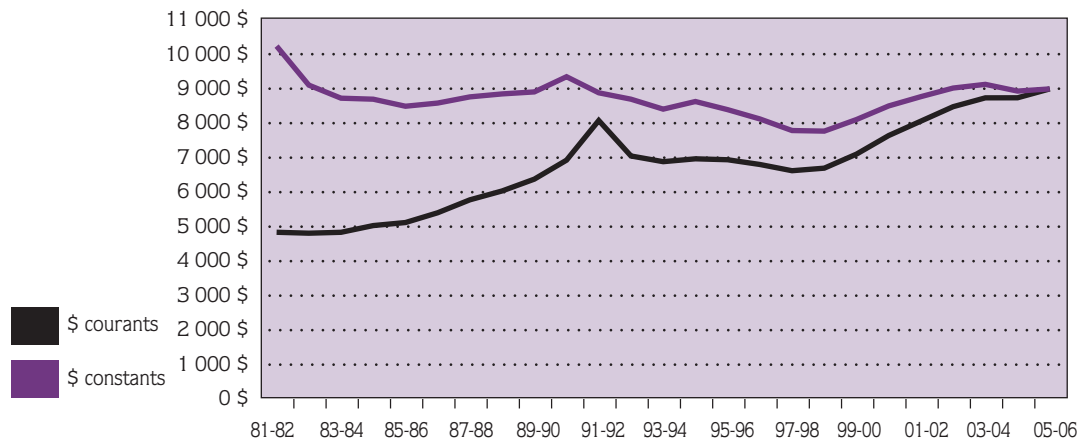
Tableau 1.11
Dépense de
fonctionnement¹
des cégeps

	1990- 1991	1993- 1994	1998- 1999	2002- 2003	2003- 2004	2005- 2006 ^e
Dépense totale en dollars courants (en millions de dollars)	909,0	1 074,9	1 035,7	1 230,4	1 258,8	1 284,6
Dépense par étudiant en dollars courants	6 920	6 876	6 688	8 469	8 725	8 984
Dépense par étudiant en dollars constants de 2005-2006 ²	9 337	8 398	7 761	9 009	9 116	8 984

e: Estimations.

1. La dépense de fonctionnement exclut le service de la dette (à long terme et à court terme) et les immobilisations financées à même les revenus courants.
2. Voir la note 2 au bas du texte.

Graphique 1.11
Dépense de
fonctionnement par
élève des cégeps en
dollars courants et
en dollars constants
de 2005-2006



1.12 Le rapport étudiants-enseignant, le salaire moyen et le coût des enseignants par étudiant dans les cégeps

Dans la fiche 1.11, une analyse de l'évolution de la dépense de fonctionnement des cégeps a été présentée. La présente fiche est un complément de la fiche 1.11. Les coûts salariaux rattachés au personnel enseignant représentaient plus de la moitié du total de la dépense de fonctionnement des cégeps en 2005-2006, et leur évolution a été déterminante dans l'évolution de la dépense de fonctionnement¹. Deux facteurs déterminent le niveau du coût des enseignants par étudiant² : le rapport étudiants-enseignant et le salaire moyen du personnel enseignant dans les cégeps.

En 2005-2006, le rapport étudiants-enseignant dans les cégeps est estimé à 12,6, alors que le salaire moyen des enseignants se situe à 59 814 \$. Le rapport étudiants-enseignant est obtenu en divisant le nombre d'étudiants par le nombre d'enseignants des cégeps³. Le rapport ainsi obtenu n'indique pas le nombre moyen d'étudiants dans les classes. Pour bien comprendre la différence entre ces deux rapports, il faut considérer le rapport étudiants-enseignant comme un indicateur composite qui est le résultat de l'action de trois variables qui en déterminent le niveau. Ces variables sont le nombre moyen d'étudiants par classe, le temps d'enseignement moyen des enseignants et le temps d'instruction moyen des étudiants.

Il a été indiqué dans les éditions antérieures des *Indicateurs de l'éducation*, qu'au cours des années 80, une diminution du coût des enseignants par étudiant en dollars constants a été observée. De plus, au cours de cette période, il y a eu une augmentation du rapport étudiants-enseignant et une diminution du salaire moyen des enseignants (en dollars constants). Ces changements se situent dans le contexte de mesures budgétaires restrictives.

Entre 1989 et 1990, le coût des enseignants par étudiant a augmenté de 11,2 % (7,4 % en dollars constants). Comme l'indique la fiche 1.11, cette augmentation s'explique principalement par une diminution du nombre moyen d'étudiants par enseignant à la suite de l'ajout de postes consécutif à la signature d'une convention collective. L'augmentation du nombre d'enseignants se rapporte à des activités comme la coordination départementale, les stages, le perfectionnement et l'encadrement des étudiants.

Entre 1990 et 1998, le coût des enseignants par étudiant en dollars constants a diminué. Les mesures de réduction des coûts de

main-d'œuvre, dont il a été fait mention dans la fiche 1.11, ont contribué à ce résultat. Il faut rappeler, en particulier, le programme de départs volontaires qui a amené un rajeunissement du personnel enseignant. Les mesures d'économies se situaient dans le contexte de la lutte au déficit budgétaire engagée par le gouvernement du Québec au cours des années 90.

Cependant, entre 1998 et 2003, on a observé une augmentation de 14 % du coût des enseignants par étudiant en dollars constants. Cette augmentation s'explique surtout par l'entrée en vigueur des nouvelles conventions collectives pour tout le personnel des cégeps et par la diminution moyenne du rapport étudiants-enseignant, qui est passé de 13,8 en 1998-1999 à 12,4 en 2003-2004. Toutefois, on remarque une relative stabilité du coût des enseignants par étudiant en dollars constants depuis 2002-2003. Cela s'explique, en bonne partie, par la sous-indexation des salaires au cours de cette période⁴.

En 2005-2006, le rapport étudiants-enseignant dans les cégeps est estimé à 12,6 et le salaire moyen des enseignants, à 59 814 \$. Les coûts réels rattachés au personnel enseignant ont augmenté de 14 % entre 1998 et 2003, mais ont baissé un peu par la suite.

1. Les coûts salariaux qui sont considérés dans la présente fiche ne comprennent pas les avantages sociaux. S'ils étaient inclus, les coûts salariaux du personnel enseignant représenteraient plus de 60 % du total de la dépense de fonctionnement des cégeps.
2. Le coût des enseignants par étudiant est obtenu en divisant la masse salariale du personnel enseignant par le nombre d'étudiants.
3. Les données sur l'effectif scolaire représentent les inscriptions d'automne reconvenues aux fins d'établissement des devis pédagogiques, tandis que les données sur l'effectif enseignant sont exprimées selon l'équivalence au temps plein.
4. Le gouvernement du Québec a adopté la loi 142 qui a défini les paramètres salariaux du personnel des cégeps jusqu'en 2010.

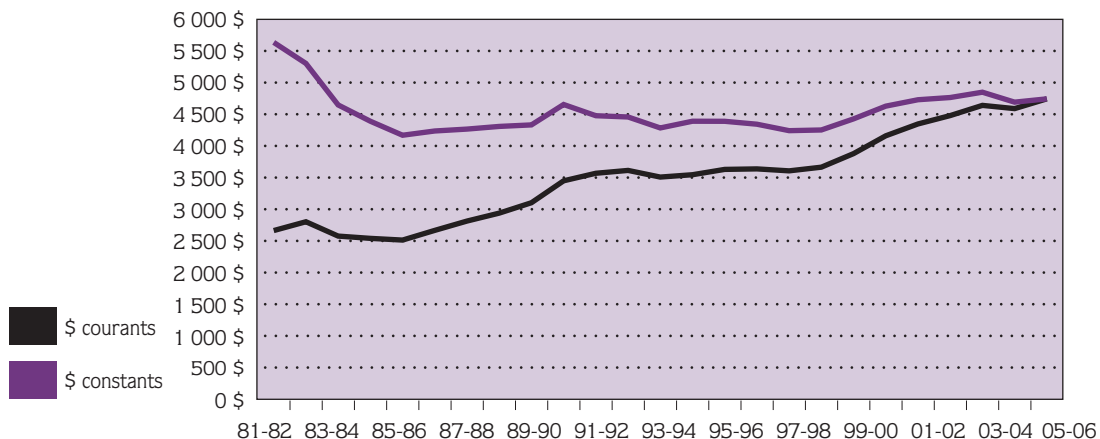
Tableau 1.12
Rapport étudiants-enseignant¹, salaire moyen du personnel enseignant et coût des enseignants par étudiant dans les cégeps

	1990-1991	1993-1994	1998-1999	2002-2003	2003-2004	2005-2006 ^e
Rapport étudiants-enseignant	13,5	13,9	13,8	12,5	12,4	12,6
Salaire moyen en dollars courants	46 512	46 789	50 399	55 877	57 489	59 814
Coût des enseignants par étudiant						
En dollars courants	3 444	3 503	3 659	4 473	4 634	4 737
En dollars constants de 2005-2006	4 648	4 278	4 246	4 758	4 842	4 737

e: Estimations.

1. Voir la note 3 au bas du texte.

Graphique 1.12
Coût par élève des enseignants des cégeps en dollars courants et en dollars constants de 2005-2006



1.13 La dépense globale des universités par rapport au PIB

En 2005-2006, la dépense globale des universités par rapport au PIB est estimée à 1,92 % au Québec¹; par comparaison, ce taux est estimé à 2,09 % dans les provinces de l'Atlantique, à 1,55 % en Ontario et à 1,27 % dans les provinces de l'Ouest².

Dans les éditions antérieures des *Indicateurs de l'éducation*, il a été mentionné qu'au cours des années 80, la part du PIB consacrée aux universités a connu une légère baisse au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, alors que, dans les provinces de l'Ouest, elle a augmenté. Cependant, au début des années 90, la part du PIB consacrée à l'enseignement universitaire au Québec s'est accrue de façon importante, alors que, dans le reste du Canada, les augmentations ont été moins fortes. L'augmentation plus considérable enregistrée au Québec s'explique en partie par la forte croissance de la recherche dans ses universités³, mais aussi par la hausse plus importante qu'ailleurs des ressources consacrées à l'enseignement. Entre 1993 et 1999, la part du PIB consacrée à l'enseignement universitaire a diminué au Québec à la suite des compressions budgétaires et de la réduction des coûts de main-d'œuvre. Dans le reste du Canada, la part du PIB consacrée à l'enseignement universitaire a également diminué, mais de façon moins importante.

Entre 1999 et 2005, la part du PIB consacrée à l'enseignement universitaire a augmenté tant au Québec que dans le reste du Canada. Au Québec, l'augmentation de l'effort financier s'explique surtout par la croissance de la dépense par étudiant (en termes réels), mais aussi par la croissance de l'effectif étudiant. En 2005-2006, l'effort financier demeure plus important au Québec que dans le reste du Canada (sauf dans les provinces de l'Atlantique). Afin d'expliquer pourquoi le Québec a investi une plus grande part de son PIB pour l'enseignement universitaire, on peut considérer les quatre facteurs suivants : la dépense par étudiant; la richesse collective (définie par le PIB par habitant); le taux de participation (défini par la proportion que représente l'effectif étudiant dans la population âgée de 18 à 24 ans) et le facteur démographique (défini par la proportion que représentent les jeunes de 18 à 24 ans dans la population totale). Trois de ces quatre facteurs ont contribué à l'effort financier plus élevé au Québec : la dépense globale par étudiant plus élevée au Québec que dans le reste du Canada, le taux de participation un peu plus élevé au Québec et, surtout, le fait que la richesse collective est moindre au Québec. Seul le facteur démographique (relativement moins de jeunes au Québec) a eu un effet contraire.

Par ailleurs, un autre indicateur qui est utilisé pour juger de l'effort financier relatif des régions prises en compte met en relation deux des facteurs considérés. Il s'agit du rapport entre la dépense par étudiant et le PIB par habitant. En plus de tenir compte de la capacité de payer des régions, ce rapport permet de prendre en compte les différences dans le coût de la vie (en 2005-2006, le coût de la vie au Québec était moins élevé d'environ 10 % par rapport au reste du Canada). Le rapport de la dépense par étudiant et du PIB par habitant est sensiblement plus élevé au Québec que dans la moyenne du reste du Canada⁴.

Par ailleurs, si l'on compare la part du PIB allouée à l'enseignement universitaire au Québec et celle des pays de l'OCDE en 2003, il ressort que le Québec se situe parmi les États dont l'effort financier est le plus important⁵. Cela s'explique surtout par les coûts de l'enseignement universitaire, qui sont relativement plus élevés au Québec que la moyenne de ceux des pays de l'OCDE. Ainsi, on estime que la dépense par étudiant pour les universités du Québec était nettement plus élevée que dans la moyenne des pays de l'OCDE. De plus, on estime que le taux de scolarisation des jeunes adultes est plus élevé au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE, et ce facteur a contribué à accroître l'effort financier à l'enseignement universitaire.

L'effort collectif pour l'enseignement universitaire est plus élevé au Québec que dans le reste du Canada et que dans la plupart des pays de l'OCDE.

1. En 2005-2006, la dépense globale des universités était de 5,3 milliards de dollars, alors que son PIB était de 274,9 milliards.
2. Les données sur les universités présentées ici n'ont pas été ajustées pour tenir compte des différences structurelles entre les systèmes d'enseignement. Le concept de dépense retenu dans cette fiche est différent de celui utilisé dans les éditions antérieures des *Indicateurs de l'éducation*, en raison du fait que certaines données ne sont plus produites par Statistique Canada.
3. Voir la fiche 1.17.
4. Voir la fiche 1.4.
5. Voir le Bulletin statistique de l'éducation publié par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Marius DEMERS, « La dépense d'éducation par rapport au PIB en 2001 : Une comparaison Québec – pays de l'OCDE », no 31, septembre 2005. On peut consulter ce document dans Internet à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm>. Nous disposons d'une mise à jour des données pour 2003.

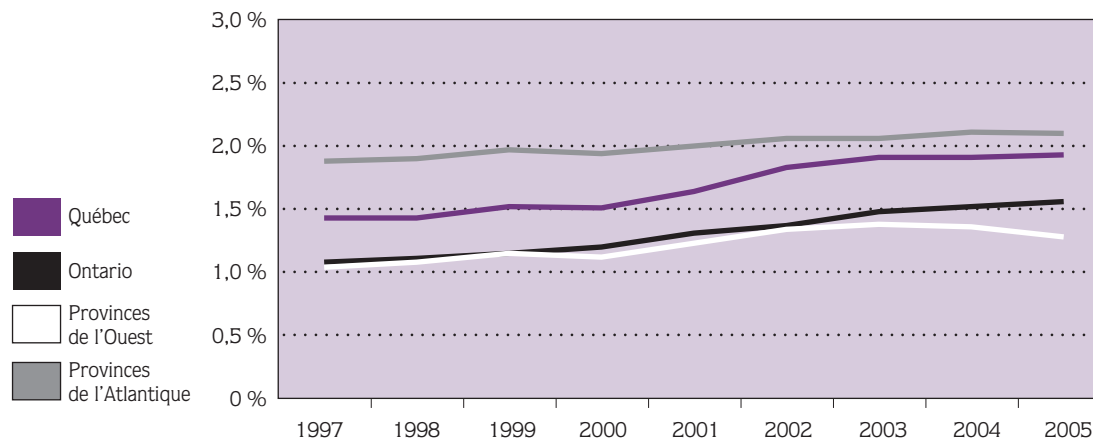
Tableau 1.13
Dépense globale
des universités¹ par
rapport au PIB,
Québec et régions
du Canada (en %)

	1997- 1998	1999- 2000	2001- 2002	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006 ^e
Québec	1,42	1,51	1,63	1,90	1,90	1,92
Canada sans le Québec	1,11	1,20	1,31	1,46	1,48	1,46
Provinces de l'Atlantique	1,87	1,96	1,99	2,05	2,10	2,09
Ontario	1,07	1,14	1,30	1,47	1,51	1,55
Provinces de l'Ouest	1,03	1,14	1,22	1,37	1,35	1,27
Canada	1,17	1,26	1,38	1,55	1,57	1,55

e : Estimations.

1. La dépense globale des universités inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds de fiducie, le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisation. Les données de base utilisées aux fins du calcul de la dépense globale des universités par rapport au PIB proviennent de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de Statistique Canada. Voir aussi la note 2 du texte.

Graphique 1.13
Dépense globale des
universités par rapport
au PIB, Québec et
régions du Canada



1.14 La dépense globale par étudiant des universités

En 2005-2006, la dépense globale par étudiant des universités du Québec est estimée à 26 951 \$. Par comparaison, dans les universités des provinces de l'Atlantique, elle est estimée à 20 762 \$, dans celles de l'Ontario, à 22 563 \$, et dans celles des provinces de l'Ouest, à 28 879 \$.

La dépense globale des universités inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds de fiducie, le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisation. Le concept de dépense retenu dans cette fiche est différent de celui utilisé dans les éditions antérieures des *Indicateurs de l'éducation*. Dans les éditions antérieures, nous utilisions un concept de dépense de fonctionnement général. Cependant, à la suite de nouvelles informations, il s'avère qu'il est préférable d'utiliser un concept de dépense plus englobant afin de disposer de données plus comparables sur la dépense par étudiant des universités¹.

Entre 1997 et 2001, on a observé un rapprochement de la dépense globale par étudiant au Québec et dans le reste du Canada et, en 2001-2002, la dépense par étudiant est sensiblement la même. Cependant, dans les années suivantes, la dépense par étudiant a augmenté plus fortement au Québec que dans le reste du Canada et, en 2005-2006, la dépense par étudiant est 11 % plus élevée au Québec (26 951 \$) que dans le reste du Canada (24 323 \$).

L'augmentation plus forte de la dépense globale par étudiant au Québec ces dernières années s'explique en partie par la croissance plus forte de la subvention annuelle de fonctionnement attribuée aux universités (réinvestissement dans les universités du Québec et financement à 100 % de la croissance de l'effectif étudiant).

La dépense globale par étudiant plus élevée dans les universités du Québec en 2005-2006 s'explique en partie par les différences structurelles entre les systèmes d'enseignement, telles les différences dans la composition de clientèle par cycle et domaine d'études. Comme les universités du Québec ont une composition de clientèle « plus lourde » (plus coûteuse), cela explique en partie leur dépense par étudiant plus élevée. Si on ajustait les données pour tenir compte de ce facteur, l'écart entre le Québec et le reste du Canada serait réduit à 6 % (au lieu de 11 %).

Un autre ajustement aux données est possible pour tenir compte des différences dans le coût de la vie d'une province à l'autre (le coût de la vie est environ 10 % moins élevé au Québec que dans le reste du Canada en 2005-2006). Si on ajustait les données pour tenir compte

à la fois de la composition de la clientèle plus lourde dans les universités du Québec et du coût de la vie moins élevé au Québec, l'écart entre le Québec et le reste du Canada serait augmenté à 16 %.

Les données non ajustées montrent qu'en 2005-2006 la dépense globale par étudiant des universités au Québec était supérieure de 2 628 \$ à la dépense globale par étudiant des universités du reste du Canada. Cet écart s'explique surtout par une dépense par étudiant plus élevée au Québec pour le personnel enseignant², l'administration, les activités relatives à l'informatique et aux communications, la recherche, les immobilisations et les frais financiers. À l'inverse, on observe une dépense globale par étudiant moins élevée au Québec que dans le reste du Canada pour les services aux étudiants (dont les bourses d'études³), les relations extérieures et les bibliothèques. Il faut indiquer cependant que cet écart, particulièrement élevé ces dernières années, s'explique en partie par la double cohorte en Ontario⁴.

En 2004-2005, la dépense globale par étudiant des universités du Québec était plus élevée que celle du reste du Canada.

1. En 2004, un groupe de travail a été formé par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) pour identifier les facteurs à l'origine des différences quant à la comptabilisation des données d'une université à l'autre. Les experts ont indiqué qu'un des principaux facteurs à l'origine des problèmes de comparabilité des données est le fait que les universités comptabilisent différemment leurs dépenses entre les fonds. Ainsi, des universités comptabilisent certains types de dépenses dans le fonds d'immobilisation, alors que d'autres les comptabilisent dans le fonds de fonctionnement général (p. ex. : achat d'ameublement et d'équipement). Par ailleurs, leur rapport fait état de problèmes relatifs à la ventilation de certaines dépenses entre le fonds de fonctionnement général et le fonds de recherche subventionnée (p. ex. : dépense pour la médecine), ainsi qu'entre le fonds de fonctionnement général et le fonds de fiducie (Source : ACPAU, Report of the Task Force on the Review of CAUBO Financial Reporting, novembre 2004).
2. Voir la fiche 1.15.
3. La dépense par étudiant en bourses est plus élevée dans les universités hors Québec en raison du fait que dans ces dernières, les droits de scolarité sont plus élevés qu'au Québec, mais qu'une partie des montants perçus est retournée aux étudiantes et aux étudiants sous forme de bourses.
4. La double cohorte désigne les élèves qui sont entrés en 11^e et en 12^e année en septembre 2001 et qui ont terminé leurs études secondaires en même temps en 2003. Il y a donc eu, à compter de 2003-2004, une arrivée importante d'étudiants en première année universitaire, ce qui a eu pour effet d'augmenter le « poids relatif » d'un effectif qui coûte relativement moins cher.

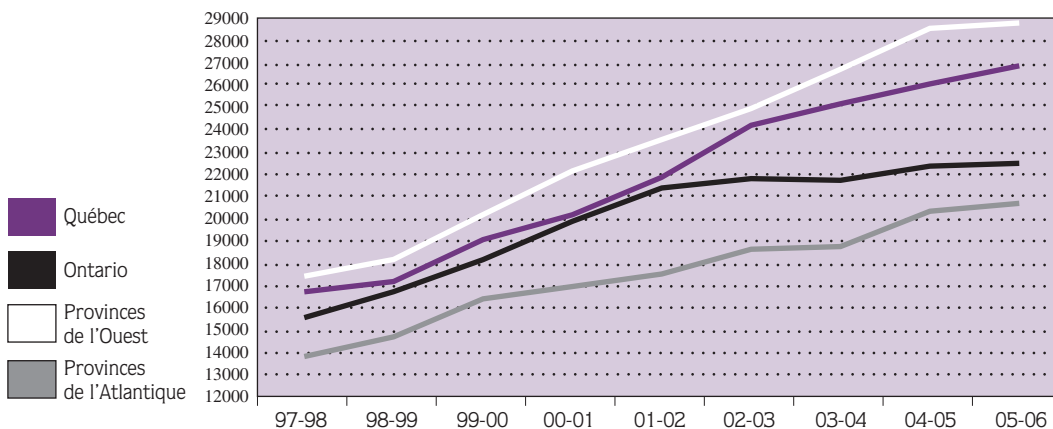
Tableau 1.14
Dépense globale
par étudiant des
universités¹, Québec
et régions du Canada
(en dollars courants)

	1997- 1998	1999- 2000	2001- 2002	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006 ^e
Québec	16 780	19 129	21 936	25 241	26 136	26 951
Canada sans le Québec	16 010	18 680	21 671	23 042	24 164	24 323
Provinces de l'Atlantique	13 868	16 463	17 582	18 817	20 406	20 762
Ontario	15 618	18 229	21 453	21 798	22 436	22 563
Provinces de l'Ouest	17 481	20 253	23 631	26 797	28 637	28 879
Canada	16 203	18 793	21 736	23 563	24 628	24 927

e : Estimations.

1. La dépense globale des universités inclut le fonds de fonctionnement général, le fonds de fiducie, le fonds de recherche subventionnée et le fonds d'immobilisation. Le concept de dépense retenu dans cette fiche est différent de celui utilisé dans les éditions antérieures des Indicateurs de l'éducation. Les données de base utilisées aux fins du calcul de la dépense par étudiant des universités proviennent de Statistique Canada et de l'ACPAU. Par ailleurs, aux fins du calcul de la dépense par étudiant, nous avons appliqué une comptabilisation uniforme des effectifs étudiants de toutes les provinces basée sur la convention suivante : les effectifs à temps partiel sont convertis en équivalents au temps plein en étant divisés par 3,5, puis sont additionnés aux effectifs à temps plein.

Graphique 1.14
Dépense globale
par étudiant des
universités, Québec
et régions du Canada
(en dollars courants)



1.15 Le coût salarial des enseignants des universités

La dépense salariale pour toutes les catégories de personnel des universités (les avantages sociaux étant inclus) représente plus de la moitié de la dépense globale des universités au Québec et dans le reste du Canada. La masse salariale du personnel enseignant constitue le principal élément de la dépense salariale. Lorsque l'on divise la masse salariale du personnel enseignant par le nombre d'étudiants exprimé selon l'équivalence au temps plein, on obtient le coût des enseignants par étudiant. Ce coût était plus élevé au Québec (7 018 \$) que dans les provinces de l'Atlantique (6 108 \$) et qu'en Ontario (6 252 \$), mais moins élevé que dans les provinces de l'Ouest (8 092 \$) en 2004-2005¹. Le coût des enseignants par étudiant au Québec se situe au-dessus de la moyenne du reste du Canada (6 822 \$).

La masse salariale considérée dans le calcul de la dépense par étudiant pour le personnel enseignant inclut la rémunération des doyens, des directeurs de département, des professeurs-chercheurs, des chargés de cours ainsi que les montants versés pour tous les autres employés engagés aux fins d'enseignement (selon le concept retenu par Statistique Canada)². Parmi les facteurs qui expliquent les différences observées dans la dépense par étudiant pour le personnel enseignant, deux sont particulièrement importants : le nombre moyen d'étudiants par enseignant et le salaire moyen des enseignants. Le tableau 1.15 présente les données sur le salaire moyen des professeurs à temps plein³.

En 2004-2005, le salaire moyen des professeurs du Québec (90 609 \$) était supérieur de 8 % à celui de leurs homologues des provinces de l'Atlantique (83 616 \$), mais il était moins élevé de 4 % et 7 %, respectivement, par rapport à ceux des professeurs de l'Ontario (94 720 \$) et des provinces de l'Ouest (97 092 \$). Il est cependant important d'indiquer qu'au Québec, le coût de la vie est moins élevé que dans la moyenne du reste du Canada (écart d'environ 10 % en 2004-2005).

Il convient de remarquer aussi que, malgré un salaire moyen des professeurs moins élevé au Québec qu'en Ontario (écart de 4 % en 2004-2005), le coût des enseignants par étudiant demeure plus élevé au Québec (écart de 12 % en 2004-2005). Cela s'explique surtout par le fait que le nombre moyen d'étudiants par enseignant en équivalence au temps plein était moins élevé au Québec qu'en Ontario.

Il est difficile d'obtenir des données comparables sur les rapports étudiants-enseignant pour les universités, en raison des carences des systèmes d'information en ce qui concerne les enseignants à temps partiel. Il est toutefois essentiel de tenir compte des enseignants à temps partiel (dont les chargés de cours) dans le calcul des rapports étudiants-enseignant, car ils assument une forte proportion du volume d'enseignement offert dans les universités (un peu plus de 50 % au Québec).

Selon les hypothèses retenues pour la conversion des données concernant les enseignants à temps partiel selon l'équivalence au temps plein, l'écart entre les rapports étudiants-enseignant du Québec et de l'Ontario peut être plus ou moins grand, mais les données indiquent toujours un nombre moyen d'étudiants par enseignant moins élevé au Québec qu'en Ontario ces dernières années⁴. Il faut indiquer aussi que l'écart entre les rapports étudiants-enseignant est particulièrement élevé en 2003-2004 et en 2004-2005, en raison de la double cohorte en Ontario⁵.

Le coût salarial des enseignants des universités du Québec est plus élevé que dans le reste du Canada.

1. Aux fins du calcul de la dépense par étudiant, nous avons appliqué une comptabilisation uniforme des effectifs étudiants de toutes les provinces basée sur la convention suivante : les effectifs à temps partiel sont convertis en équivalents au temps plein en étant divisés par 3,5, puis sont additionnés aux effectifs à temps plein.
2. Les avantages sociaux ne sont pas compris dans la masse salariale utilisée aux fins de ce calcul.
3. Le salaire moyen comprend le traitement de base ainsi que les honoraires additionnels versés pour des fonctions administratives.
4. Dans ses travaux, le Conseil des universités de l'Ontario estime également que le nombre moyen d'étudiants par professeur est moins élevé au Québec qu'en Ontario. Voir les tableaux 8.5 et 8.6 de leur publication : Ontario Universities – 2004 Resource Document (juillet 2004).
5. La double cohorte désigne les élèves qui sont entrés en 11^e et en 12^e année en septembre 2001 et qui ont terminé leurs études secondaires en même temps en 2003. Il y a donc eu, en 2003-2004, une arrivée importante d'étudiants en première année dans les universités de l'Ontario. Or, c'est au début des études universitaires que l'on remarque que le nombre d'étudiants dans les classes est plus élevé.

Tableau 1.15

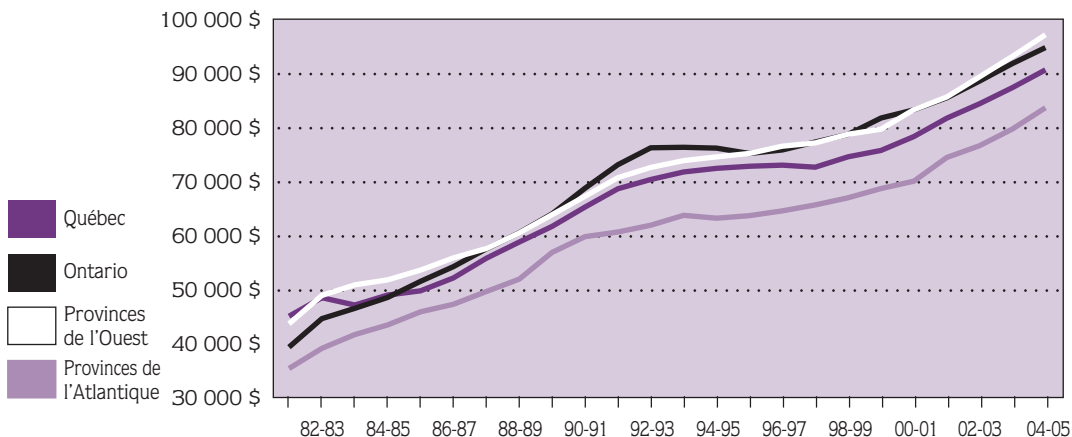
Salaire moyen des professeurs à temps plein des universités, Québec et régions du Canada (en dollars courants)

	1990-1991	1994-1995	1998-1999	2000-2001	2003-2004	2004-2005 ^e
Québec	65 284	72 435	74 566	78 300	87 347	90 609
Canada sans le Québec	66 817	73 549	76 838	81 151	90 424	93 921
Provinces de l'Atlantique	59 826	63 231	67 001	70 067	79 708	83 616
Ontario	68 763	76 164	78 704	83 234	91 787	94 720
Provinces de l'Ouest	67 267	74 549	78 729	83 263	93 117	97 092
Canada	66 464	73 268	76 284	80 467	89 709	93 111

e: Estimations.

Graphique 1.15

Salaire moyen des professeurs-chercheurs des universités, Québec et régions du Canada (en dollars courants)



1.16 L'aide financière aux études et les droits de scolarité

Au Québec, l'aide financière est offerte aux étudiants de l'enseignement postsecondaire à temps plein ainsi qu'à ceux qui sont inscrits à la formation professionnelle au secondaire. Elle prend la forme de prêts et de bourses. Le programme québécois d'aide financière aux études est à caractère supplétif : l'étudiant, ses parents, son répondant ou son conjoint sont les premiers à devoir payer pour ses études. L'aide gouvernementale vise à couvrir la différence entre les dépenses admises et la contribution de l'étudiant et, éventuellement, de ses proches.

En 2005-2006, parmi les étudiants à temps plein, 27,7% des élèves de la formation professionnelle du secondaire, 26,6% des étudiants du collégial et 41,3% des étudiants des universités recevaient une aide. Au total, on compte 132 351 bénéficiaires du Programme de prêts et bourses. De ce nombre, 51 288 ont obtenu un prêt seulement et 79 841, un prêt et une bourse; pour 1 222 autres, l'aide a été totalement attribuée en bourse. L'aide totale accordée sous forme de prêts représente 495,4 millions de dollars et l'aide totale accordée sous forme de bourses, 302,9 millions de dollars.

En 2005-2006, à l'université, parmi les bénéficiaires de l'aide financière aux études, 36,6% ont obtenu un prêt seulement dont le montant moyen était de 3 748\$, alors que 63,4% ont bénéficié d'un prêt et d'une bourse pour une aide totale de 8 323\$. Ceux qui ont bénéficié d'un prêt et d'une bourse ont obtenu, en moyenne, un peu moins de la moitié de cette aide sous forme de bourse.

Si l'on regarde l'évolution de l'aide financière aux étudiants québécois de l'enseignement universitaire, on remarque que la proportion de l'aide accordée sous forme de prêts et de bourses a fluctué entre 1990 et 2005 (tableau 1.16b). En 2005-2006, les prêts représentaient 61,2% du total des montants alloués et les bourses, 38,8%. Il est prévu que la proportion de l'aide accordée sous forme de bourse va augmenter en 2006-2007¹.

En 2005-2006, l'endettement moyen d'un étudiant québécois ayant pris à sa charge son prêt à la fin de ses études universitaires de premier cycle était de 10 612\$. L'endettement moyen pour chacun des deux autres cycles atteignait 13 810\$ (deuxième cycle) et 19 265\$ (troisième cycle).

Pour l'étudiant ayant contracté un prêt au collégial et au premier cycle universitaire, le prêt moyen cumulé atteignait 14 231\$ en 2005-2006. Pour celui ayant obtenu un prêt du collégial jusqu'au deuxième cycle universitaire, il atteignait 22 697\$. Enfin, pour celui ayant bénéficié d'un prêt du collégial jusqu'au troisième cycle universitaire, le prêt moyen cumulé totalisait 31 335\$.

Il est à signaler que les dettes d'études sont beaucoup moins importantes au Québec qu'ailleurs au Canada. Cela s'explique en partie par le fait que le Québec accorde, en moyenne, davantage d'aide sous forme de bourses que les autres provinces, mais aussi par le fait que ses droits de scolarité sont les plus bas au Canada.

Ainsi, les droits de scolarité des étudiants des universités du Québec représentent, en 2006-2007, 38% de ceux des étudiants du reste du Canada. Cette situation s'explique par les longues périodes de « gel » des droits de scolarité pour les étudiants qui résident au Québec. Pourtant, entre 1990-1991 et 1994-1995, il y a eu un rattrapage important (dégel), mais depuis 1995-1996, les droits de scolarité des étudiants résidents du Québec sont de nouveau gelés². L'écart entre le Québec et le reste du Canada a donc recommencé à se creuser et, en 2006-2007, les droits de scolarité dans le reste du Canada (5 046\$) sont 2,6 fois plus élevés qu'au Québec (1 916\$).

En 2006-2007, la moyenne des droits de scolarité est de 1 916\$ au Québec et de 5 046\$ dans le reste du Canada.

1. Suite à l'entente intervenue avec les fédérations étudiantes au printemps 2005, le ministre s'est engagé à ramener en deux ans le plafond de prêts à son niveau de 2003-2004. C'est essentiellement cette raison qui explique l'augmentation de la proportion de l'aide accordée sous forme de bourses en 2005-2006 et en 2006-2007.
2. Voir la note 1 au bas des tableaux.

Tableau 1.16a

Moyenne des droits de scolarité des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire, Québec et régions du Canada (en dollars courants)

	1989-1990	1991-1992	1995-1996	2000-2001	2005-2006 ^p	2006-2007 ^p
Québec¹	519	1 311	1 703	1 819	1 900	1 916
Canada sans le Québec	1 537	1 842	2 603	3 917	4 881	5 046
Provinces de l'Atlantique	1 728	2 075	2 821	4 014	5 082	5 312
Ontario	1 561	1 818	2 518	4 256	4 933	5 160
Provinces de l'Ouest	1 409	1 780	2 639	3 305	4 704	4 735
Canada	1 271	1 706	2 384	3 447	4 211	4 347

Tableau 1.16b

Proportion de l'aide financière aux étudiants québécois de l'enseignement universitaire sous forme de prêts et de bourses (en %)

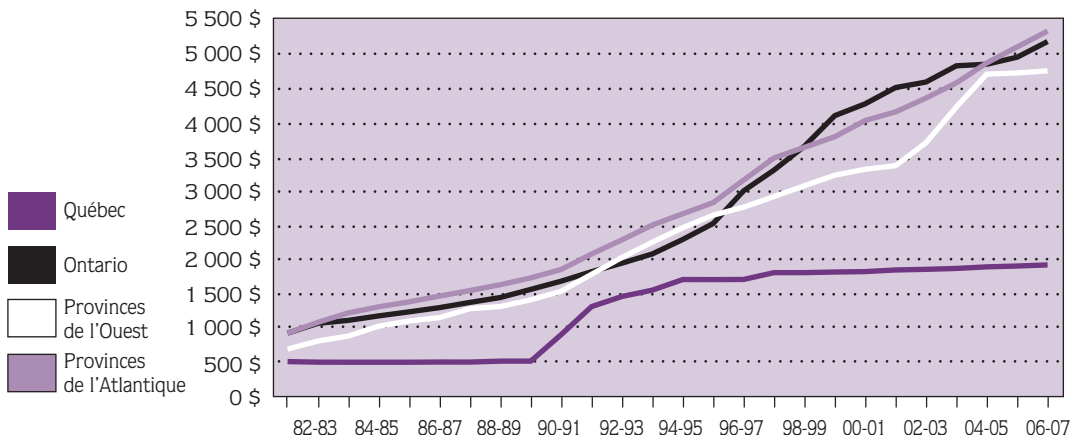
	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Prêts	59,4	66,4	59,3	50,4	69,5	61,2
Bourses	40,6	33,6	40,7	49,6	30,5	38,8

p : Données provisoires.

1. Au Québec, depuis l'automne 1997, les étudiants canadiens qui ne sont pas des résidents du Québec doivent payer un montant supplémentaire qui a été pris en considération dans le calcul de la moyenne des droits de scolarité (données de Statistique Canada). Cela explique l'augmentation des droits de scolarité observée ces dernières années, malgré le gel des droits pour les étudiants qui résident au Québec. Pour les étudiants qui résident au Québec, les droits de scolarité sont de 1 668 \$.

Graphique 1.16

Moyenne des droits de scolarité des étudiants inscrits à temps plein au premier cycle universitaire, Québec et régions du Canada (en dollars courants)



1.17 La recherche subventionnée et commanditée dans les universités

Le montant des subventions et des contrats de recherche alloués aux universités a plus que doublé de 1994-1995 à 2004-2005, passant de 586,6 millions de dollars à 1,383 milliard. La progression importante de 2002-2003 à 2004-2005 doit être mise en perspective. Deux phénomènes ont fortement contribué à ces hausses. Le paiement de frais indirects par le gouvernement fédéral et le recensement de ces subventions par le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) est l'un de ces phénomènes. Le deuxième changement important concerne l'inclusion, depuis deux ans, dans le recensement du SIRU, des subventions accordées par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et ses partenaires, pour le financement des infrastructures de recherche des universités. Auparavant, seules les subventions d'équipement et des fonds de relève étaient recensées. En 2004-2005, ces deux phénomènes ont contribué à faire augmenter le montant total de 122,1 millions de dollars, somme dont il ne sera pas tenu compte dans l'analyse qui suit.

Dans la période de six ans se terminant en 2004-2005, les sommes consacrées à la recherche ont progressé de 9,8 % annuellement. Les sommes importantes consacrées par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada aux dossiers de la FCI expliquent en bonne partie cette progression importante. Durant les six années se terminant en 2004-2005, les subventions de la FCI ont progressé de 35,4 % annuellement, passant de 50,2 millions à 309,9 millions de dollars. Le montant par professeur-chercheur est, quant à lui, passé de 90 006 \$ à 140 597 \$¹, ce qui représente une augmentation moyenne de 9,4 %.

De 1994-1995 à 2001-2002, la contribution du gouvernement du Québec a représenté presque invariablement 24,0 % du total des contributions à la recherche universitaire. Les deux années suivantes, elle a dépassé les 27 %, mais est redescendue à 23,4 % en 2004-2005. De 1999-2000 à 2004-2005, l'augmentation moyenne a été de 9,9 %.

La contribution du gouvernement du Canada¹ a augmenté en moyenne de 12,8 % par année pour la même période de six ans. En 1999-2000, elle représentait 38,2 % du total des contributions contre 44,9 % en 2004-2005. Les contributions du secteur privé

canadien ont, quant à elles, connu une croissance annuelle moyenne de 6,5 % de 1999-2000 à 2004-2005.

Les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences appliquées recevaient à eux trois 77,1 % des subventions et des contrats de recherche en 2004-2005, soit 29,6 %, 30,8 % et 16,7 % respectivement. Venaient ensuite les domaines des sciences humaines (6,6 %), des sciences de l'administration (2,3 %) et des sciences de l'éducation (1,6 %).

Les sciences de la santé recevaient 41,9 % de leurs subventions et de leurs contrats de recherche du gouvernement du Canada, 17,6 % du gouvernement du Québec et 29,0 % du secteur privé canadien. La contribution du gouvernement du Canada représentait aussi 46,0 % des sommes allouées à la recherche en sciences pures, comparativement à 26,0 % pour le gouvernement du Québec et 19,8 % pour le secteur privé canadien. En sciences appliquées, les proportions étaient respectivement de 52,9 % pour le gouvernement fédéral, 18,6 % pour le gouvernement provincial et 20,3 % pour le secteur privé.

En ce qui concerne la recherche en sciences de l'éducation, les sommes obtenues ont varié entre 12,1 et 22,8 millions de dollars de 1999-2000 à 2004-2005. L'augmentation annuelle moyenne a été de 11,1 %.

Depuis 2001-2002, les sommes consacrées à la recherche universitaire ont dépassé le cap du milliard de dollars, principalement sous l'impulsion des subventions accordées par la FCI et ses partenaires financiers. Au cours de cette période de quatre années se terminant en 2004-2005, l'augmentation moyenne des sommes consacrées à la recherche a été de 8,0 %.

1. Excluant les subventions d'infrastructure de la FCI et de ses partenaires et les subventions de frais indirects du gouvernement fédéral.

Tableau 1.17
Recherche
subventionnée
et commanditée
selon la source
de financement
et par professeur-
chercheur

	1994- 1995	1997- 1998	1999- 2000	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005
Subventions et contrats de recherche (en millions de dollars)¹ selon la source						
Gouvernement du Canada	234,3	210,6	275,4	449,4	643,2	649,1
Gouvernement du Québec	141,5	143,5	167,7	293,9	372,1	337,5
Secteur privé canadien	132,1	165,3	180,8	215,7	232,9	268,8
Autres sources	78,7	84,8	96,7	128,2	138,7	127,9
Total	586,6	604,5	720,5	1 088,0	1 386,8	1 383,3
Nombre de professeurs-chercheurs²	8 906	8 144	8 005	8 259	8 654	8 970
Montant par professeur-chercheur (en dollars)	65 866	74 226	90 006	128 605	160 250	154 214

1. Il est question de toute recherche pour laquelle un financement direct (subvention, contrat, commandite, etc.) est alloué par l'université elle-même ou par des organismes extérieurs à l'université. Il s'agit de travaux de recherche effectués sous la responsabilité de professeurs-chercheurs d'université, pour lesquels des sommes d'argent sont versées dans des comptes particuliers administrés par le service des finances ou de la comptabilité de l'université, d'un hôpital ou d'un centre affilié à l'université (d'après le cahier de définitions du Système d'information sur la recherche universitaire [SIRU]).

2. Il s'agit ici de tous les professeurs de carrière qui occupent des postes permanents dans les universités québécoises, qu'ils soient engagés à temps plein dans les activités courantes d'enseignement, en congé sabbatique ou en congé de perfectionnement. Ils peuvent aussi assumer certaines tâches administratives. En effet, les directeurs de département, les doyens et les vice-doyens continuent fréquemment d'avoir des activités d'enseignement ou de recherche. Notre définition de professeur-chercheur exclut cependant les administrateurs de services (directeurs de bibliothèque, registraires, etc.) et les administrateurs de niveau supérieur (recteurs et vice-recteurs). Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT et CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC, Enquête sur le personnel enseignant.

Graphique 1.17
La recherche
commanditée et
subventionnée, selon le
domaine de recherche
en 2004-2005 (en %)

